

BURKINA FASO

Unité — Progrès — Justice



**MINISTRE DE L' ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L' INNOVATION**

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ANNEE ACADEMIQUE 2013/2014**



DECEMBRE 2016

Adresse : 278, Avenue de l'Indépendance, 01 BP 512 Ouagadougou 01
Tel : +226 25 31 82 42 , Fax : +226 25 31 41 41
Site web : www.mesrsi.gov.bf

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

TABLEAU DE BORD
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ANNEE ACADEMIQUE 2013/2014

Décembre 2016

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), élabore et publie annuellement le tableau de bord de l'enseignement supérieur.

Toutefois, l'élaboration du présent tableau de bord a connu un retard dû essentiellement à l'insuffisance de ressources financières, de moyens logistiques et au chevauchement des promotions d'étudiants au cours d'une même année, notamment dans certaines universités publiques. La présente publication fait une analyse descriptive des principales données statistiques du supérieur et jette un regard sur l'évolution des indicateurs à partir des données de 2009/2010. L'objectif recherché est de présenter une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'enseignement supérieur en 2013/2014 et de son évolution durant les cinq dernières années.

Ce document fournit des informations essentielles désagrégées dont les décideurs et les utilisateurs ont besoin pour formuler, suivre et évaluer les projets, programmes et politiques de l'enseignement supérieur.

Les données concernent notamment les caractéristiques des étudiants, des enseignants, des infrastructures, des œuvres sociales, des diplômés de l'année précédente et des domaines d'études.

Nous formulons nos vifs remerciements à tous les acteurs ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce document.

La DGESS compte sur vos critiques et vos suggestions pour l'amélioration des prochaines éditions. Nous souhaitons à tous les lecteurs un bon usage du tableau de bord 2013/2014 de l'enseignement supérieur.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



Saturnin BATIONO

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	1
SOMMAIRE	2
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
LISTE DES TABLEAUX.....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
CONTEXTE GENERAL	8
Partie I : Moyens financiers.....	10
MOYENS FINANCIERS	12
Partie II : Etudiants.....	13
ORIENTATION	14
QUELQUES INDICATEURS D'ACCES	16
EFFECTIF DES ETUDIANTS	18
EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE).....	20
Partie III: Ressources matérielles et humaines.....	22
STRUCTURES D'ACCUEIL.....	23
PERSONNEL ENSEIGNANT.....	25
Partie IV: Œuvres sociales.....	27
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES	28
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES	30
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS	32
LOGEMENT.....	34
RESTAURATION	36
TRANSPORT UNIVERSITAIRE.....	39
SANTE	40
ACTION SOCIALE	42
Partie V: Efficience du supérieur.....	44
SORTANTS DIPLOMES.....	45
EFFICACITE INTERNE.....	47
ANNEXES.....	49

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Population par milieu de résidence.....	9
Graphique 2 : IDH par pays en 2013.....	9
Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable 2009/2010 à 2013/2014.....	9
Graphique 4 : Indice base 100 de l'évolution du budget du supérieur par rapport au budget de l'éducation ...	12
Graphique 5 : Evolution de la part du budget du MESS consacrée au supérieur	12
Graphique 6 : Evolution de la structure du budget de dépenses consacré au supérieur	12
Graphique 7 : proportion des nouveaux inscrits par domaine d'études	15
Graphique 8 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe de 2009/2010 à 2013/2014	17
Graphique 9: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants de 2009/2010 à 2013/2014	17
Graphique 10 : Evolution de l'effectif des étudiants 2009/2010 à 2013/2014.....	19
Graphique 11 : Répartition des étudiants par université en 2013/2014 (%).....	19
Graphique 12 : Pyramides des âges des étudiants du public en 2013/2014	19
Graphique 13 : Pyramides des âges des étudiants du privé en 2013/2014	19
Graphique 14 : Répartition des effectifs par cycle en 2013/2014.....	21
Graphique 15 : Evolution des effectifs filles/garçons en indice base 100 en 2009/2010.....	21
Graphique 16 : Evolution des effectifs en indice base 100 en 2009/2010 des étrangers et des nationaux.....	21
Graphique 17 : Evolution des effectifs en indice base 100 en 2009/2010 du privé et du public.....	21
Graphique 18 : Evolution de l'indice base 100 en 2009/2010 du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut.....	24
Graphique 19 : Ratio étudiants/Enseignant permanent de rang A et B par université en 2013/2014	26
Graphique 20 : Répartition des enseignants permanents de rang A et B par université en 2013/2014	26
Graphique 21 : Bénéficiaires de bourses selon le sexe en 2013/2014	29
Graphique 22 : Evolution du nombre de bénéficiaires de bourses.....	29
Graphique 23 : évolution du pourcentage de boursiers par rapport au nombre total d'étudiants.....	29
Graphique 24 : Répartition des bénéficiaires de l'aide selon le sexe en % en 2013/2014	31
Graphique 25 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide (%).....	31
Graphique 26 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires du prêt	33
Graphique 27 : Etudiants bénéficiaires du prêt selon le sexe	33
Graphique 28 : Evolution du Ratio étudiants / Lit par centre régional	35
Graphique 29 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional.....	35
Graphique 30 : évolution du nombre de plats servis par centre régional	37
Graphique 31 : évolution du ratio plat/étudiant par an dans les restaurants universitaires par centre régional	37
Graphique 32 : Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional	37

Graphique 33: Evolution du nombre d'étudiants transportés	39
Graphique 34 : Évolution de la dépense du transport en milliers de FCFA.....	39
Graphique 35 : Evolution de la proportion des adhérents par centre régional	41
Graphique 36 : Evolution de l'indice base 100 en 2010 du nombre de mutualistes	41
Graphique 37 : Evolution des aides sociales	43
Graphique 38 : Evolution du taux de satisfaction des aides sociales par sexe	43
Graphique 38 : Evolution des sortants diplômés par statut.....	46
Graphique 39 : Evolution des sortants diplômés selon le sexe	46
Graphique 40 : Evolution des sortants diplômés par niveau	46
Graphique 41 : Proportion des redoublants du supérieur par niveau en 2013/2014	48
Graphique 42 : Pourcentage de redoublants par domaine d'études en 2013/2014	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contexte socio-économique vis-à-vis des pays sub-sahariens.....	9
Tableau 2 : Evolution du budget.....	12
Tableau 3 : effectif des nouveaux inscrits en 2013/2014	15
Tableau 4 : répartition des étudiants inscrits en première année par domaine de la cite et par année	15
Tableau 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	17
Tableau 6 : Taux de transition du secondaire au supérieur	17
Tableau 7 : Proportion des nouveaux inscrits en 1ère année dans les universités publiques par provenance géographique	17
Tableau 8 : Evolution de l'effectif des étudiants	19
Tableau 9 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2009/2010 à 2013/2014...	24
Tableau 10 : Variation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur	24
Tableau 11 : Evolution des Capacités d'accueil des locaux de 2012/2013 à 2013/2014	24
Tableau 12 : Répartition des enseignants du public par grade	26
Tableau 13 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de bourses nationales	29
Tableau 14 : conditions requises pour bénéficier de la bourse :	29
Tableau 15 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide.....	31
Tableau 16 : Conditions requises pour bénéficier de l'aide.....	31
Tableau 17 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires du prêt.....	33
Tableau 18 : Conditions requises pour bénéficier de prêt.....	33
Tableau 19 : Capacité d'accueil par centre régional en 2013/2014	35
Tableau 20 : Situation de la restauration par Centre Régional en 2013/2014.....	37
Graphique 30 : évolution du nombre de plats servis par centre régional	37
Tableau 21 : Evolution du nombre d'étudiants transportés et dépenses de transport du CENOU	39
Tableau 22 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	41
Tableau 23 : Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire.....	41
Tableau 24 : Situation des aides sociales par sexe en 2013/2014	43
Tableau 25 : Nombre de diplômés tous cycles confondus	46
Graphique 38 : Evolution des sortants diplômés par statut	46
Tableau 26 : Répartition des sortants diplômés par domaine d'études.....	46
Tableau 27 : Proportion des redoublants des UFR ou Instituts du Public	48
Tableau 28 : Proportion des redoublants des instituts du Privé	48

SIGLES ET ABBREVIATIONS

Ann	Année
BAC	Baccalauréat
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROUB	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROUK	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROUO	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête Multisectoriel Continue
ENS	Ecole Normale Supérieure
F	Fille
G	Garçon
IDH	Indice de Développement Humain
IDS	Institut des Sciences
Kdg	Koudougou
LMD	Licence Master Doctorat
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MESS	Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MUNASEB	Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants du Burkina
PIB	Produit Intérieur Brut
PNADES	Plan National d'Action de Développement de l'Enseignement Supérieur
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SND	Service National pour le Développement
SOTRACO	Société de Transport en Commun de Ouagadougou
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UK	Université de Koudougou
UO1 Pr-JKZ	Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO
UO2	Université Ouaga II
UPB	Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture



CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune, majoritairement rurale et pauvre
- Amélioration du classement de l'IDH en 2013

Commentaire général

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé avec une superficie de 274 200 km². Son économie qui repose principalement sur l'agriculture est ainsi fortement tributaire des aléas climatiques et du cours des matières premières.

L'année 2013 a été marquée par une croissance économique de 5,7 %, en baisse par rapport à la moyenne des dix dernières années qui est de 6,0 %. Malgré ces progrès macroéconomiques notables, l'économie nationale reste handicapée par la faiblesse du capital humain, l'insuffisance des infrastructures de développement économique, et les problèmes de gouvernance, etc. Ainsi, 43,6 % de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 108 454 F CFA par an selon le rapport provisoire EICVM 2009.

En 2013, la population du Burkina Faso est estimée à 17 millions d'habitants dont 51,8 % de femmes. Les moins de 20 ans représentent 58,6 % de la population totale et celle en âge d'être au supérieur (19-24 ans) 10,4 %. La majeure partie de la population burkinabè vit en milieu rural. Le taux d'urbanisation est estimé à 23 % (EDS 2010).

Selon le rapport 2014 sur le développement humain durable du PNUD, le Burkina Faso est classé 181^{ème} sur 187 pays avec un indice de développement humain de 0,388. Toutefois, le pays connaît un progrès dans ce classement puisque le rapport 2013 le classait 183^{ème} sur 187 pays avec un indice de 0,370.

Sur le plan éducatif, le Burkina Faso fait partie des derniers pays de la sous-région. En effet, un peu plus de 70 % des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque. Ce qui correspond à un taux d'alphabétisation de 28,2 %. De même, la population de 25 ans et plus a une durée moyenne de scolarisation de 1,3 ans.

En matière d'enseignement supérieur, le Burkina Faso compte plus de 81 000 étudiants en 2013/2014 ; ce qui correspond à 469 étudiants pour 100 000 habitants. Ce nombre reste très inférieur à la norme de l'UNESCO qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants.

Cet ordre d'enseignement se développe donc dans un contexte de pauvreté, de croissance rapide de la population, d'expansion de l'enseignement supérieur et de mise en œuvre du système LMD pour l'ensemble des formations au niveau universitaire. Cette situation se traduit par de nombreux défis à relever qui sont entre autres :

- ✓ améliorer la gestion des flux massifs d'étudiants ;
- ✓ accroître le financement pour faire face aux besoins ;
- ✓ résorber le déficit en personnel enseignant ;
- ✓ résoudre la question du chevauchement des années académiques ;
- ✓ moderniser la gouvernance universitaire.

Notes méthodologiques

Le seuil de pauvreté est le niveau de revenu minimum vital nécessaire à un adulte pour satisfaire ses besoins calorifiques alimentaires et ses besoins de base non alimentaires. L'IDH tient compte de l'espérance de vie, des taux de scolarisation et d'alphabétisation et du PIB par habitant entre autres.

Sources : RGPH 2006, Annuaire 2013, INSD ; QUIBB 2007 de l'INSD, Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015 ; Rapport mondial sur le Développement humain 2014, EBCVM, 2003 ; EDS 2010, EMC 2014.

CONTEXTE GENERAL

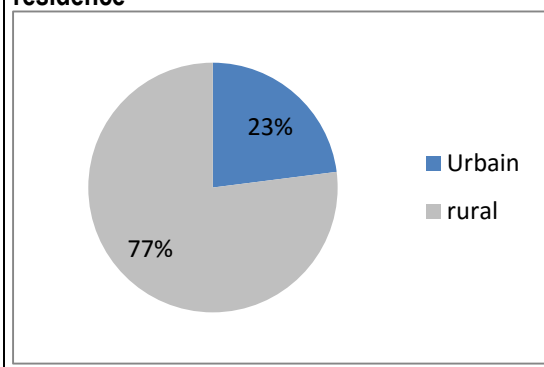
Tableau 1 : Contexte socio-économique vis-à-vis des pays sub-sahariens

Pays	Population en 2013 en millier	Revenu National brut par habitant	Indice de Développement Humain 2013	Taux de prévalence VIH/SIDA (15-49 ans) 2012	Taux d'alphabétisation 2010	Durée moyenne de scolarisation 2013	Espérance de vie à la naissance (2012)	Rang 2013
		(US \$) en 2013						
Bénin	9 877 292	790	0,476	1,3	42,4	3,2	59	165/187
Burkina Faso	17 322 796	670	0,388	1,1	28,7	1,3	56	181/187
Côte d'Ivoire	22 400 835	1 380	0,452	3,8	56,2	4,2	50	171/187
Ghana	25 199 609	1 760	0,573	1,6	67,3	7,0	61	138/187
Mali	15 968 882	670	0,407	1,2	31,1	2,0	55	176/187
Mauritanie	3 437 610	1 060	0,487	0,6	58	3,7	61	161/187
Niger	16 889 327	410	0,337	0,6	28,7	1,4	58	187/187
Sénégal	13 300 410	1 070	0,485	0,6	49,7	4,5	63	163/187
Togo	7 154 237	530	0,473	3,5	57,1	5,3	56	166/187

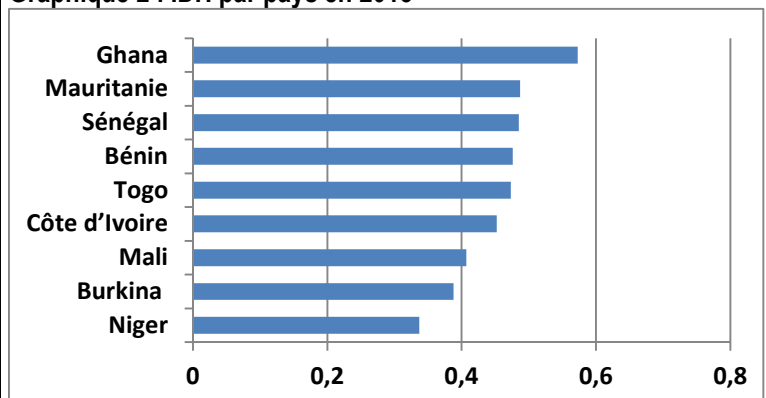
Source : Rapport sur le DHD, 2014 ; Indicateurs socio-économiques de 2003 ; (*) Rapport de mise en œuvre du CSLP 2004, 5^{ème} édition

(***) Recherche sur divers sites Internet (www.statistiques-mondiales.com)

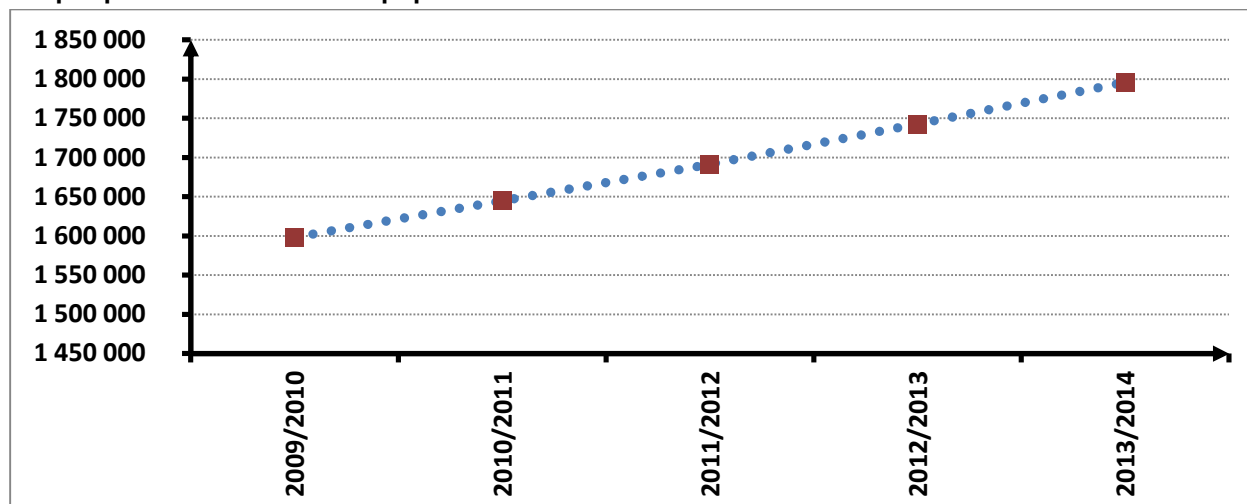
Graphique 1 : Population par milieu de résidence



Graphique 2 : IDH par pays en 2013



Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable 2009/2010 à 2013/2014





Partie I : Moyens financiers

MOYENS FINANCIERS

Points saillants

- Baisse du budget du MESS consacré à l'enseignement supérieur
- Proportion élevée des dépenses de transfert courant

Commentaire général

Le budget de l'Etat consacré à l'éducation (MESS, MENA) est passé de 251 milliards 433 millions en 2013 à 294 milliards 984 millions en 2014 soit une évolution de 17,3 %. Ce budget a connu une évolution annuelle moyenne de 10,4 % durant les cinq dernières années.

Toutefois, en termes de proportion, la part du budget de l'Etat consacrée à l'Education (MESS, MENA) a connu une évolution en dents de scie entre 2010 et 2014. De 17 % en 2010, cette part est passée à 13 % en 2012 et 2013 avant de remonter à 16 % en 2014.

La part du budget de l'Education consacrée au MESS est passée de 72 milliards 736 millions en 2010 à 98 milliards 152 millions en 2014 soit un taux d'accroissement moyen annuel de 7,8 %.

La part du budget du MESS consacrée à l'enseignement supérieur a connu une évolution en dents de scie durant les cinq dernières années. Ainsi, de 49 % en 2010, elle est passée à 40 % en 2014 avec un pic de 54 % en 2013. Ce pic est lié à une augmentation des dépenses de transferts consécutives à l'adoption d'un ensemble de mesures sociales par le gouvernement pour apaiser la tension sociale mais aussi pour booster le sous-secteur de l'enseignement secondaire et supérieur.

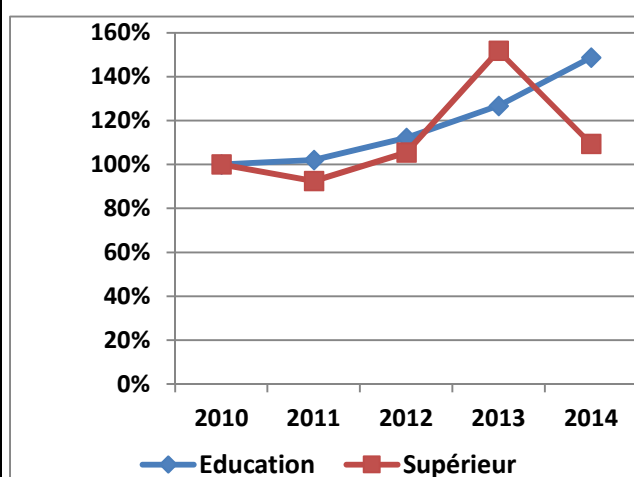
D'une manière générale, les dépenses de transferts courants consomment une grande part du budget consacré à l'enseignement supérieur. De 2010 à 2014 le budget de l'enseignement supérieur consacré aux dépenses de transferts courants est passé de 79,7 % à 81,3 % en 2014 soit un accroissement de 1,6 points de pourcentage.

MOYENS FINANCIERS

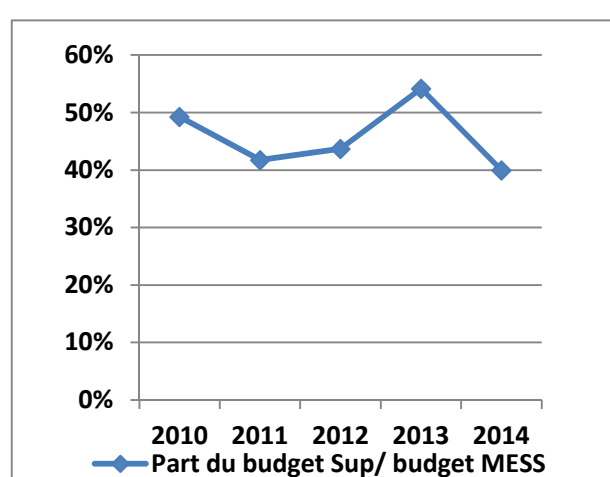
Tableau 2 : Evolution du budget

	2014	Evolution /2013/2014		Evolution / 2010	
	(en millions FCFA)	(en millions F CFA)	en %	(en millions F CFA)	en %
Budget Etat	1 904 085	- 87 892	- 5	619 191	52
Budget éducation	294 984	43 550	17	96 654	49
Budget Global MESS	98 152	- 2 323	- 2	25 416	35
dont Supérieur	39 221	- 15 188	- 28	3 374	9

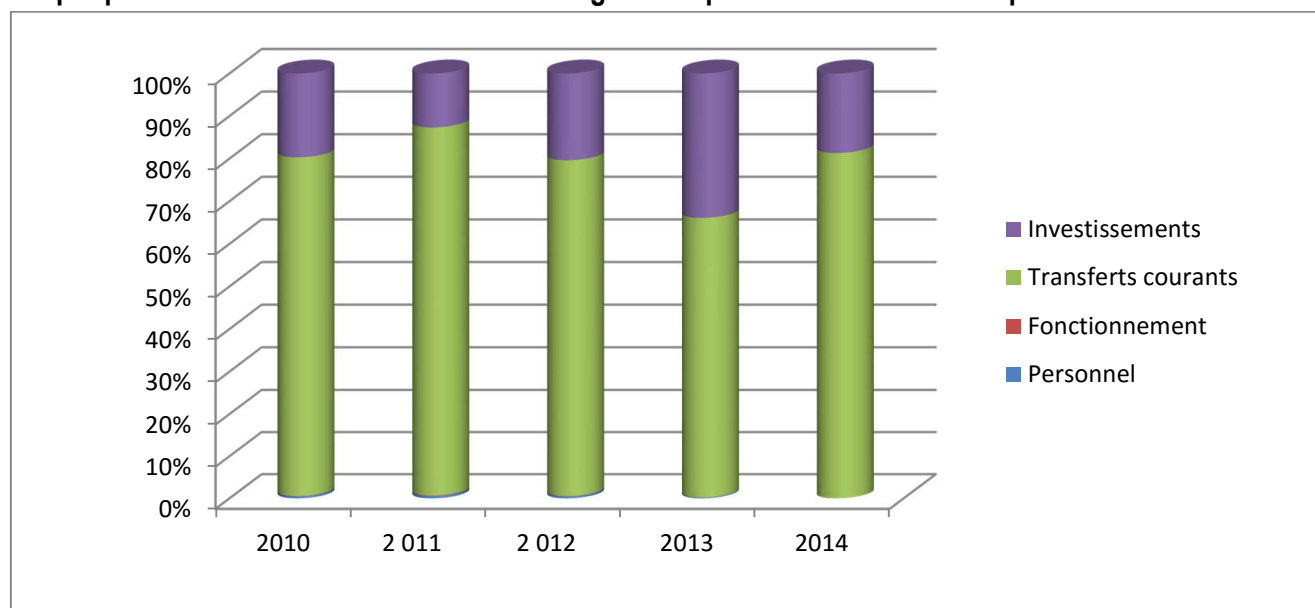
Graphique 4 : Indice base 100 de l'évolution du budget du supérieur par rapport au budget de l'éducation



Graphique 5 : Evolution de la part du budget du MESS consacrée au supérieur



Graphique 6 : Evolution de la structure du budget de dépenses consacré au supérieur



Partie II : Etudiants

ORIENTATION

Points saillants

- Fort accroissement des nouveaux inscrits
- Forte inscription des filles dans le domaine des Sciences Sociales, Commerce et Droit

Commentaire général

En 2013/2014, 27 450 étudiants dont 8 685 filles sont nouvellement inscrits en 1^{ère} année dans les établissements d'enseignement supérieur du Burkina Faso. Le privé occupe 18,8 % de cet effectif.

Entre 2009/2010 et 2013/2014, le nombre de nouveaux inscrits en 1^{ère} année a augmenté de plus de la moitié (65,3 %) par rapport à l'année 2012/2013, on note un accroissement des nouveaux inscrits de 12,1 %.

La répartition des nouveaux inscrits en 2013/2014 par domaine selon la Classification Internationale Type de l'Education (CITE), montre que près de la moitié des étudiants s'orientent vers les Sciences sociales, Commerce et Droit (48,7 %), suivie des Lettres et Arts (19,5 %) et des Sciences (16,0 %). L'option pour les autres domaines ne représente que 15,8 %. Le domaine de l'Agriculture est très faiblement sollicité, seulement 0,3 % des étudiants s'y orientent. Les filles nouvellement inscrites sont plus représentées dans les domaines des Sciences sociales, Commerce et Droit (58,0 %), Lettres et Arts (19,5 %) et les Sciences (8,4 %).

Entre 2012/2013 et 2013/2014 la tendance des nouveaux inscrits indique une forte augmentation dans le domaine des Services (173,7 %), et une régression des inscriptions dans le domaine de l'Ingénierie, Industries de transformation et Production (-30,3 %). Entre 2009/2010 et 2013/2014, il est enregistré une baisse considérable des nouveaux inscrits dans le domaine de l'Agriculture (-28,8 %) tandis que le domaine des Services a connu un fort accroissement (71,4 %)

ORIENTATION

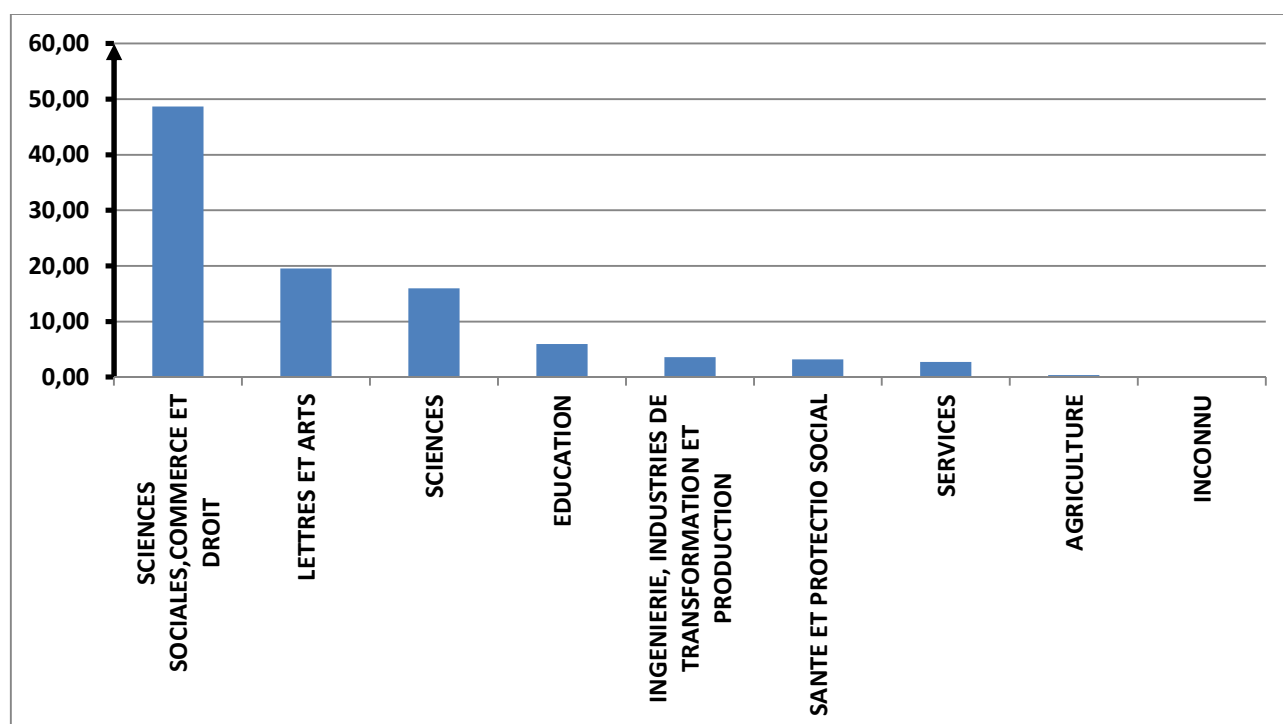
Tableau 3 : effectif des nouveaux inscrits en 2013/2014

Année académique	2013/2014	% Filles	% Privé	Variation par rapport à 2012/2013 (%)
Nombre	27 450	31,6	18,8	12,0

Tableau 4 : répartition des étudiants inscrits en première année par domaine de la CITE et par année

DOMAINES D'ETUDES	2013/2014		% FILLES PRIVÉ	TAMA EN %	EVOLUTION PAR RAPPORT A 2012/2013 EN %	EVOLUTION PAR RAPPORT A 2009/2010 EN %
	TOTAL	% FILLES				
AGRICULTURE	94	23,4	0,0	-29	9,3	-74,3
EDUCATION	1 633	16,5	0,6	10	39,3	47,1
INGENIERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION	987	21,1	0,1	21	-30,3	116,9
LETTRES ET ARTS	5 365	31,6	0,4	12	11,2	59,5
SANTE ET PROTECTION SOCIALE	870	48,6	0,0	14	21,9	70,6
SCIENCES	4 388	16,6	0,4	28	4,4	169,2
SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT	13 354	37,7	5,3	10	13,2	47,0
SERVICES	750	40,0	1,0	71	173,7	762,1
INCONNU	9	22,2				
TOTAL	27 450	31,6	7,8	13	12,1	65,3

Graphique 7 : proportion des nouveaux inscrits par domaine d'études



QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

Points saillants

- Forte inscription dans les universités de proximité
- Forte disparité entre les sexes dans l'accès à l'enseignement supérieur

Commentaire général

Le taux de transition du secondaire au supérieur entre l'année scolaire 2012/2013 et 2013/2014 est de 65,1 %. Ce taux est en hausse de 6,9 % par rapport à celui de 2011/2012 et 2012/2013.

La transition des filles du secondaire au supérieur est plus faible que celle des garçons. Ainsi, l'indice de parité du taux de transition est de 0,8, soit 54,3 % pour les filles et 71,7 % pour les garçons.

En termes de participation à l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 469 en 2013/2014. Cet indicateur a progressé de 26 étudiants par rapport à celui de l'année précédente et de 133 étudiants par rapport à 2009/2010.

La population masculine est plus scolarisée au supérieur que celle féminine. En effet, en 2013/2014, dans une population de 100 000 habitants de chaque sexe, 661 personnes de sexe masculin sont inscrites à l'université contre 291 de sexe féminin. Les disparités entre filles et garçons en termes de participation à l'enseignement supérieur persistent. L'indice de parité est de 0,4.

La répartition des nouveaux inscrits en 1^{ère} année par région et par université publique indique que les étudiants s'orientent plus dans les universités de leur région ou des universités environnantes. Ainsi, la majorité des étudiants de l'Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO (43,3 %) et celle de Ouaga II (36,3 %) viennent du Centre. Ceux de l'UPB (63,4 %) viennent des Hauts-bassins, et à l'Université de Koudougou, 21,3 % des étudiants sont originaires du Centre-Ouest.

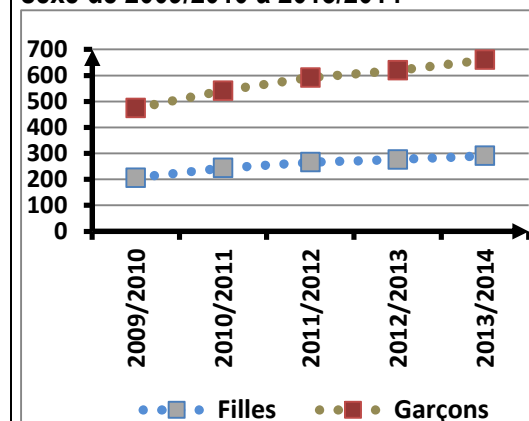
Le calcul du taux de transition du secondaire au supérieur prend en compte les anciens bacheliers et ceux en provenance d'autres pays.

QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

Tableau 5 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2013/2014	Indice de parité	Evolution en valeur absolue	
			2012/2013	2009/2010
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	469	0,44	26	133

Graphique 8 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe de 2009/2010 à 2013/2014



Graphique 9 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants de 2009/2010 à 2013/2014

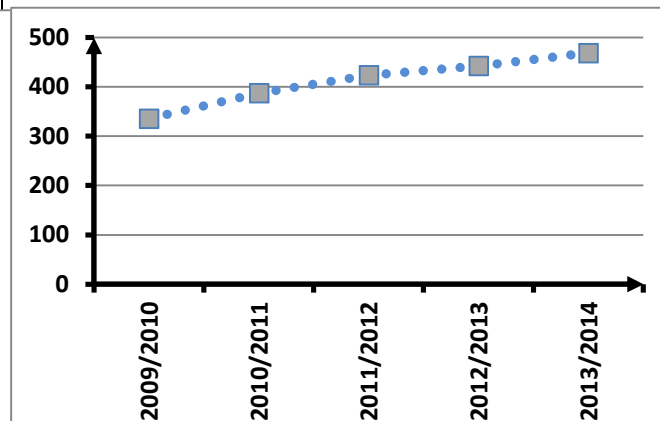


Tableau 6 : Taux de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2012/2013	Nouveaux inscrits au Supérieur 2013/2014	Taux de Transition (%)
Filles	15 977	8 676	54,3
Garçons	26 243	18 820	71,7
Total	42 220	27 496	65,1

Tableau 7 : Proportion des nouveaux inscrits en 1^{ère} année dans les universités publiques par provenance géographique

PROVENANCE DES NOUVEAUX INSCRITS	PRINCIPALES UNIVERSITES				
	UO1 (%)	UO2 (%)	UK (%)	UPB (%)	Total (%)
Boucle du Mouhoun	2,4	3,5	10,0	6,5	4,3
Cascades	2,4	1,5	3,3	9,8	3,3
Centre	43,3	36,3	21,9	8,3	35,0
Centre-Est	3,9	6,3	4,5	1,8	4,0
Centre-Nord	5,4	5,2	2,8	0,2	4,4
Centre-Ouest	8,9	7,1	21,3	2,3	10,4
Centre-Sud	2,0	5,3	2,3	0,7	2,2
Est	3,5	5,8	2,1	0,4	3,1
Hauts-Bassins	12,0	7,9	16,2	63,4	17,9
Nord	9,4	5,3	6,0	1,1	7,5
Plateau Central	2,5	5,9	2,5	0,4	2,6
Sahel	1,5	3,1	2,0	0,3	1,6
Sud-Ouest	2,4	3,2	2,7	4,0	2,7
Autres Provenances	0,5	3,7	2,3	0,7	1,1
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Dynamisme constant de l'enseignement supérieur privé
- Hausse de la variation des effectifs

Commentaire général

En 2013/2014, l'effectif des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics et privés du Burkina Faso est de 81 314 étudiants. Les filles représentent 32,1 % de l'effectif avec une baisse de 0,3 % par rapport à 2012/2013. L'enseignement supérieur privé a un apport non négligeable, car il accueille 21,4 % de l'effectif total. Par rapport à 2012/2013, l'effectif des étudiants s'est accru de 8,7 %.

Durant les cinq (5) dernières années, le nombre total d'étudiants s'est accru de 30 148 soit 37,1 %. Sur la même période, le TAMA est de 12,3 % avec une baisse de 3,0 % par rapport à celui observé entre 2008/2009 et 2012/2013. La répartition du TAMA par statut d'établissements donne 15,8 % pour le privé et 11,4 % pour le public. Par genre, on enregistre un accroissement moyen annuel de 12,5 % chez les filles et 12,2 % chez les garçons.

L'analyse par âge montre que 46,7 % des étudiants inscrits ont un âge inférieur à 25 ans. Ce constat est notable pour 44,7 % des étudiants inscrits dans l'ensemble des universités publiques et de 54,1 % dans les structures privées d'enseignement supérieur.

La pyramide des âges des étudiants inscrits dans les IES du Burkina Faso indique que les étudiants les plus nombreux sont ceux âgés de 23 à 26 ans et représentent 44,5 % de l'ensemble des étudiants. Cependant, les étudiants âgés de plus de 29 ans constituent une masse importante et représentent 14,6 %.

Dans les IES publiques, les étudiants les plus nombreux sont âgés de 23 à 26 ans (34,5 % de l'effectif) tandis que dans les IES privées, les plus nombreux sont ceux qui ont entre 22 et 23 ans (21,2 % de l'effectif). Les étudiants âgés de plus de 29 ans représentent 14,6 %. Cette proportion est plus ou moins identique aussi bien dans le privé (14,8 %) que dans le public (14,6 %).

L'effectif des étudiants non nationaux inscrits dans les IES du Burkina Faso en 2013/2014 représente 1,4 % de l'effectif total. Cet effectif a connu une baisse de 1,5 % par rapport à celui de l'année précédente.

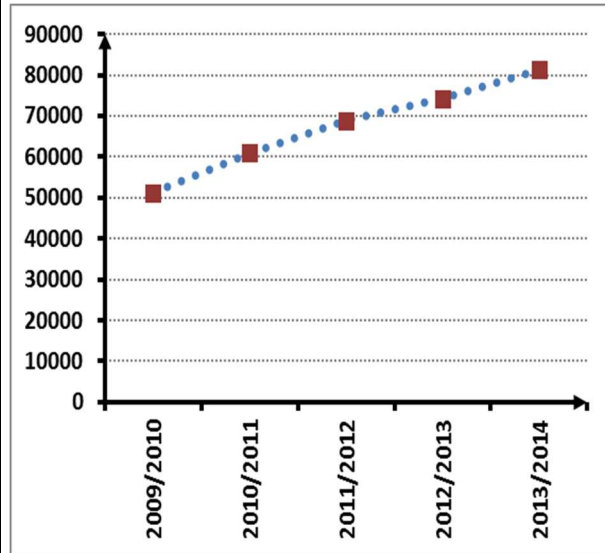
En 2013/2014, l'UO1-JKZ a accueilli la plus forte proportion des étudiants (41,8 %). Cela pourrait s'expliquer par la forte capacité d'accueil de cette université.

EFFECTIF DES ETUDIANTS

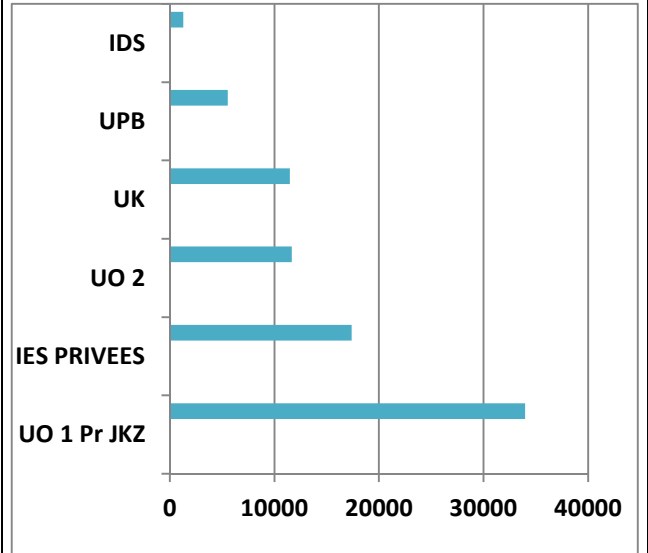
Tableau 8 : Evolution de l'effectif des étudiants

Niveau en 2013/2014					Evolution par rapport	
					2012/2013	2009/2010
Total étudiants	% filles	% privé	% des moins de 25 ans	% étudiants non nationaux	En %	En %
81 314	32,1	21,4	46,7	1,4	8,7	37,0

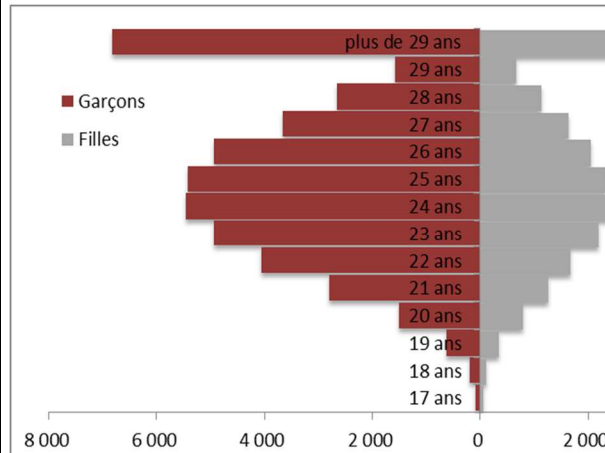
Graphique 10 : Evolution de l'effectif des étudiants de 2009/2010 à 2013/2014



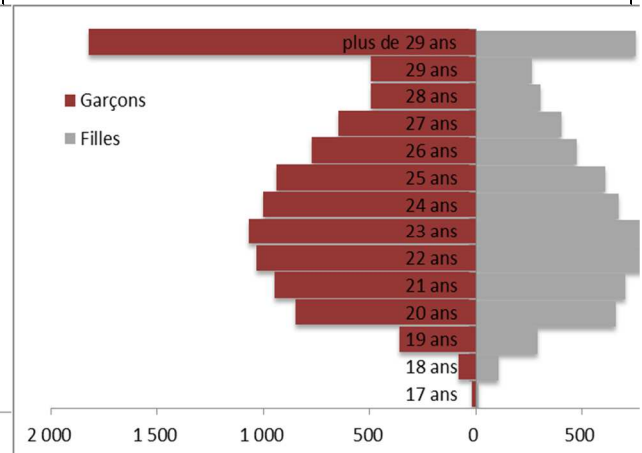
Graphique 11 : Répartition des étudiants par université en 2013/2014 (%)



Graphique 12 : Pyramides des âges des étudiants du public en 2013/2014



Graphique 13 : Pyramides des âges des étudiants du privé en 2013/2014



EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE)

Points saillants

- Faible inscription au troisième cycle universitaire dans le public
- Disparités filles/garçons

Commentaire général

En 2013/2014, la majorité des étudiants de l'ensemble des IES (public et privé) du Burkina Faso est inscrite au premier cycle (66,1 %). Cette proportion est de 32,6 % pour les filles, le second cycle accueille 29,3 % avec 31,3 % de filles et le troisième cycle 4,6 % avec 29,5 % de filles. Cette répartition par cycle indique qu'au public seulement 1 étudiant sur 31 est inscrit au troisième cycle contre 1 étudiant sur 10 dans le privé.

Au cours des cinq dernières années, le nombre d'étudiants non nationaux s'est accru moins vite que celui des burkinabè. Son indice base 100 en 2009/2010 a atteint 83 points en 2013/2014 contre 161 points pour celui des burkinabè. Le nombre d'étudiants non nationaux est en baisse de 979 étudiants par rapport à celui de l'année précédente. Entre 2009/2010 et 2013/2014, son TAMA qui est de - 4,6 % a subi une baisse considérable de 15,9 % par rapport à celui observé entre 2008/2009 et 2012/2013.

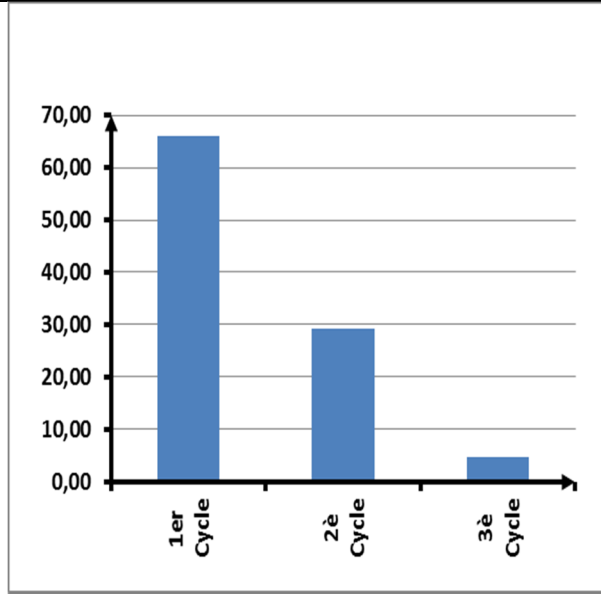
Par ailleurs, les courbes des indices base 100 des effectifs d'étudiants par statut et par genre montrent que l'accroissement des effectifs est plus soutenu dans le privé que dans le public surtout pour les trois dernières années où l'écart devient de plus en plus considérable. Des disparités persistent entre filles et garçons car l'évolution du nombre d'étudiants est presque identique depuis 2009/2010 à 2013/2014 entre les sexes.

Le 1^{er} cycle du système classique va de la 1^{ère} à la 2^{ème} année, le 2^{ème} cycle de la 3^{ème} à la 4^{ème} année et le 3^{ème} cycle de la 5^{ème} à la 8^{ème}.

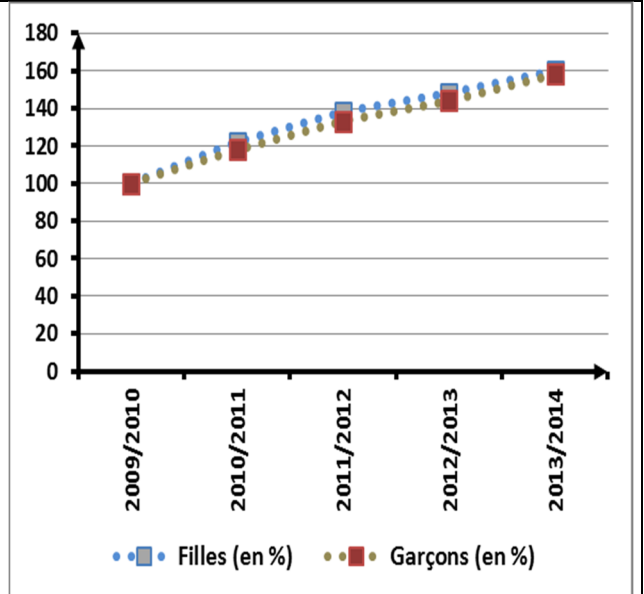
L'indice base 100 en 2009/2010 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2009/2010.

EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE)

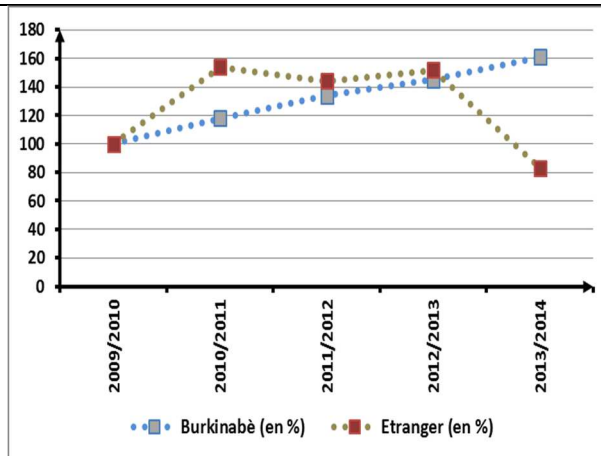
Graphique 14 : Répartition des effectifs par cycle en 2013/2014



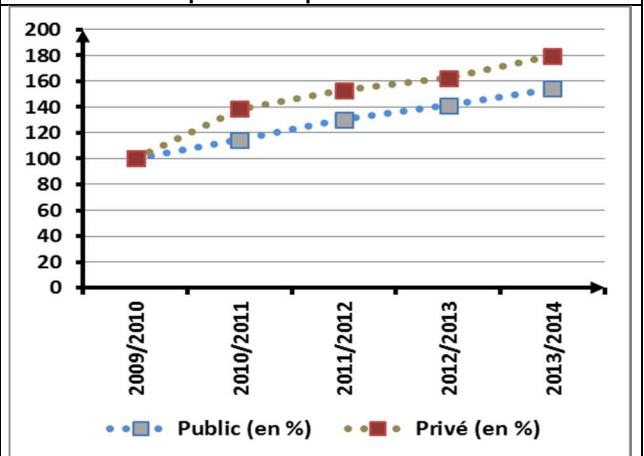
Graphique 15 : Evolution des effectifs filles/garçons en indice base 100 en 2009/2010



Graphique 16 : Evolution des effectifs en indice base 100 en 2009/2010 des non nationaux et des nationaux



Graphique 17 : Evolution des effectifs en indice base 100 en 2009/2010 du privé et du public





**Partie III: Ressources matérielles
et humaines**

STRUCTURES D'ACCUEIL

Points saillants

- Accroissement du nombre d'établissements d'enseignement supérieur privés
- Insuffisance des capacités d'accueil

Commentaire général

L'enseignement privé occupe une place de choix dans le dispositif de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur privés est passé de 59 en 2012/2013 à 82 en 2013/2014. Ils représentent 72,6 % des établissements d'enseignement supérieur au Burkina Faso. L'analyse des TAMA sur les cinq dernières années révèle que le nombre d'établissements privés croît plus vite que celui des établissements publics.

D'une manière générale, la tendancielle de l'évolution des établissements d'enseignement supérieur est croissante (TAMA=17,1 %). Cette évolution est due pour l'essentiel au dynamisme de création des établissements privés ; ce qui constitue une opportunité pour l'Etat dans le cadre du partenariat public-privé en vue de désengorger les structures d'accueil du public.

Les capacités d'accueil sont significatives mais restent insuffisantes au regard de la pléthore d'effectifs d'étudiants.

Notes méthodologiques

Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 9 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2009/2010 à 2013/2014

Années	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	TAMA (%)
Public	21	23	25	28	31	10,2
Privé	39	56	57	59	82	20,4
Total	60	79	82	87	113	17,1

Tableau 10 : Variation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2013/2014		Variation par rapport à	
Nombre d'établissements d'enseignement supérieur	Privé	2012/2013	2009/2010
		en (%)	en (%)
113	72,6	29,9	88,3

Graphique 18 : Evolution de l'indice base 100 en 2009/2010 du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut

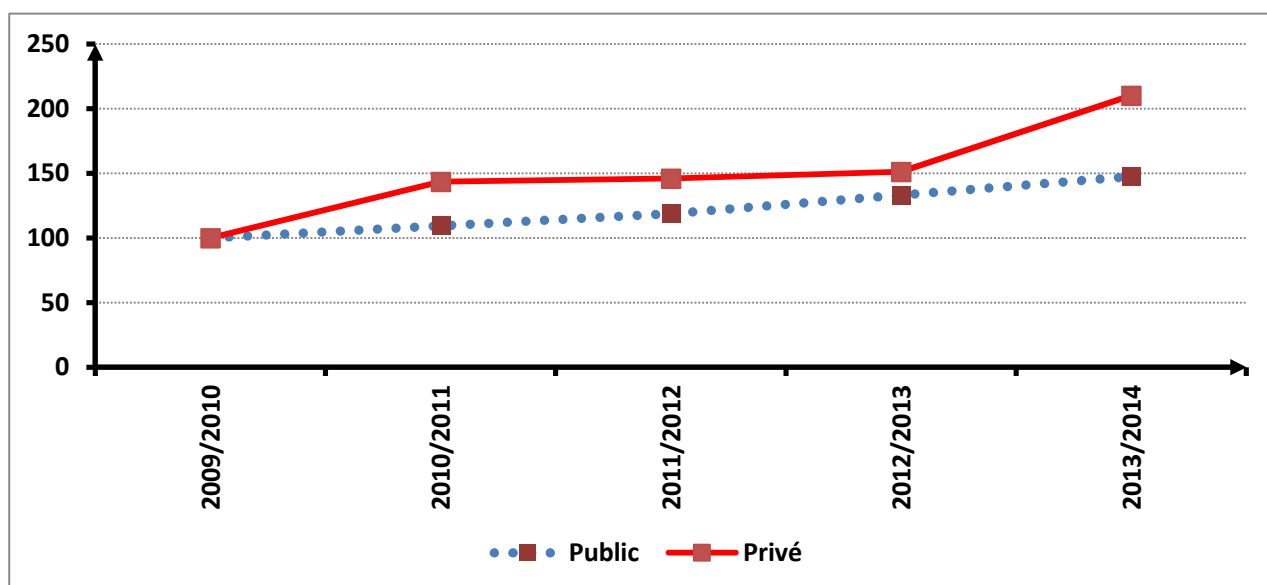


Tableau 11 : Evolution des Capacités d'accueil des locaux de 2012/2013 à 2013/2014

Utilisation du local	2012/2013		2013/2014	
	Ensemble	% Privé	Ensemble	% Privé
Salle de cours	30 529	66,4	30 121	70,2
Amphithéâtre	8 714	14,7	10 824	20,7
Salle informatique	2 728	77,3	2 984	75,4
Bibliothèque	1 351	57,2	1 788	65,2
Laboratoire T P	847	41,8	970	46,9

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- Amélioration du ratio étudiants/enseignant
- Hausse du taux d'accroissement moyen annuel du personnel enseignant permanent

Commentaire général

Au cours de l'année universitaire 2013/2014, au total 1 356 enseignants ont dispensé les cours dans les universités publiques du Burkina Faso. La proportion des femmes (11,9 %) est restée stable par rapport à celle de l'année 2012/2013. Le grade le plus représenté est celui des maîtres assistants avec 20,9 % de l'effectif total, ensuite vient celui des enseignants à temps plein avec 23,0 %.

Selon le statut d'embauche, on dénombre 836 enseignants permanents dans les universités publiques dont 112 femmes, soit 13,4 %. Dans cet effectif, seulement 2,0 % sont des contractuels de l'Etat et les 98,0 % sont des fonctionnaires.

Par rapport à 2012/2013, le nombre des enseignants permanents a augmenté de 16,4 % avec 16,7 % pour les femmes et 16,4 % pour les hommes. Une observation sur la période de 2009/2010 à 2013/2014 montre un TAMA de 8,3 %. Cet accroissement s'est amélioré, car sur la période 2008/2009 à 2012/2013, il n'était que de 3,7 %. Tout comme l'année 2012/2013, le TAMA des femmes (13,7 %) est resté supérieur à celui des hommes (7,6 %).

En 2012/2013, le ratio* étudiants/enseignant des universités publiques est de 140. Ce ratio s'est amélioré de 10 points comparativement à celui de 2012/2013. Cependant une forte disparité de ce ratio persiste selon les universités. Le plus fort ratio est observé à l'Université de Koudougou (547), suivie de l'Université Ouaga II avec 234 étudiants par enseignant et l'Université Ouaga I Pr. Joseph KI-ZERBO (107). L'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso enregistre le plus faible ratio (94 étudiants/enseignant). Dans toutes les universités publiques le ratio étudiants/enseignant est largement supérieur à la norme de l'UNESCO qui est de 25 étudiants/enseignant.

Notes méthodologiques

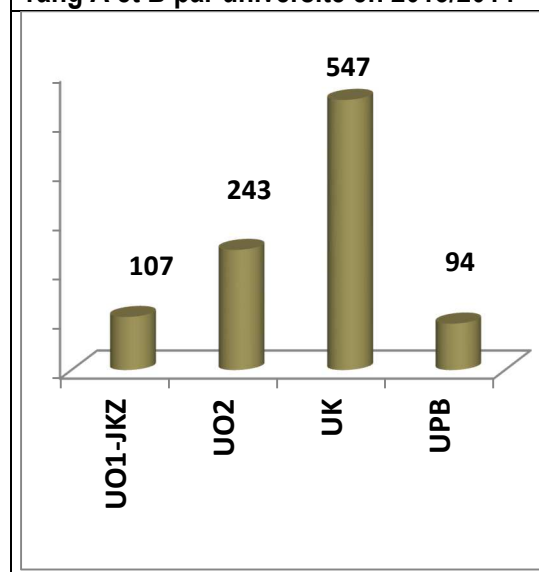
*Le ratio étudiants/enseignant permanent = Effectif étudiants/Enseignant permanent de rang A et B

PERSONNEL ENSEIGNANT

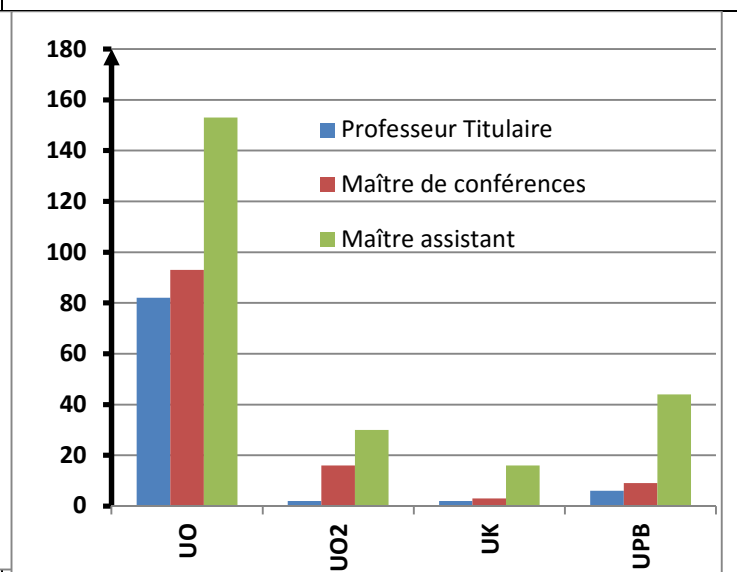
Tableau 12 : Répartition des enseignants du public par grade

GRADE ACADEMIQUE	UO1		UO2		UK		UPB		Total	
	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F	Total	dt F
Professeur Titulaire	101	11	2	0	13	0	9	0	125	11
Maître de conférences	103	11	16	1	16	1	10	1	145	14
Maître assistant	166	22	31	3	42	6	45	6	284	37
Assistant	112	22	25	5	26	1	28	3	191	31
Enseignant à temps plein	107	17	28	3	136	14	41	0	312	34
Professionnel	125	9	0	0	47	8	7	0	179	17
Autres	63	10	12	1	38	7	7	0	120	18
Total Enseignants	777	102	114	13	318	37	147	10	1 356	162

Graphique 19 : Ratio étudiants/Enseignant permanent de rang A et B par université en 2013/2014



Graphique 20 : Répartition des enseignants permanents de rang A et B par université en 2013/2014





Partie IV: Œuvres sociales

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES

Points saillants

- Hausse de la proportion des boursiers
- Disparités persistantes entre filles/garçons

Commentaire général

Le nombre de bénéficiaires de bourses nationales est passé de 4 159 en 2012/2013 à 5 292 en 2013/2014, soit une augmentation de 27,2 %. Les filles représentent 28,0 % des boursiers de 2013/ 2014.

De 2009/2010 à 2013/2014, l'effectif des boursiers s'est accru de 43,4 %. Durant la même période, il a augmenté en moyenne de 9,4 % par an. La plus forte proportion de bourses nationales enregistrée reste celle de 2009/2010 avec 7,2 %.

Selon le sexe, sur 100 filles inscrites à l'université, 6 bénéficient de bourses contre 7 garçons sur 100 en 2013/2014. Cette disparité persiste depuis plus de cinq (5) ans. En effet, l'indice de parité fille/garçon des boursiers n'a pas connu d'évolution qualitative durant ces cinq (5) dernières années. Alors qu'il était de 0,4 en 2010/2011, l'indice de parité fille/garçon est resté presque statique en 2013/2014 malgré l'instauration des bourses spécifiques accordées aux filles.

Durant les cinq dernières années, le nombre d'étudiants bénéficiaires de bourses s'est considérablement accru entre la période 2012/2013 et 2013/2014 (27,2 %).

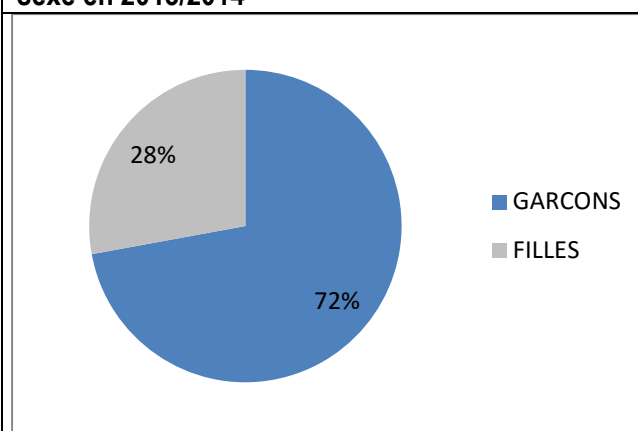
Malgré cette hausse soutenue du nombre de bénéficiaires, la proportion des bénéficiaires reste négligeable au regard de l'évolution de l'effectif des étudiants (TAMA=12,3 %). En effet, l'analyse des TAMA sur les cinq dernières années, révèle que le nombre d'étudiants croît plus vite que celui des bénéficiaires de bourses.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : BOURSES

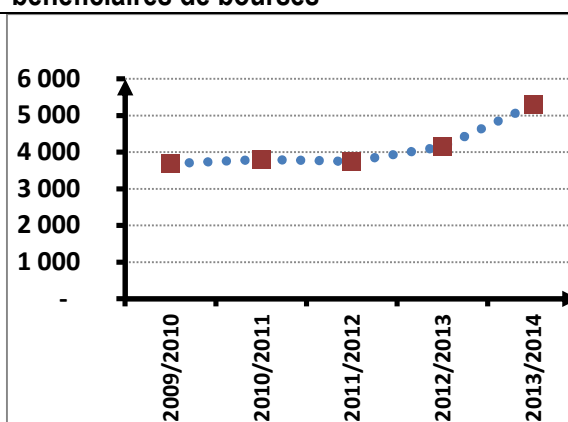
Tableau 13 : Evolution de l'effectif des bénéficiaires de bourses nationales

	Effectif 2013/2014	Proportion des filles	Evolution		TAMA (%)
			En % par rapport 2012/2013	En % par rapport 2009/2010	
Bourses nationales	5 292	28,0	27,4	43	9,4
Etudiants	81 314	32,1	9,5	59	12,3

Graphique 21 : Bénéficiaires de bourses selon le sexe en 2013/2014



Graphique 22 : Evolution du nombre de bénéficiaires de bourses



Graphique 23 : évolution du pourcentage de boursiers par rapport au nombre total d'étudiants

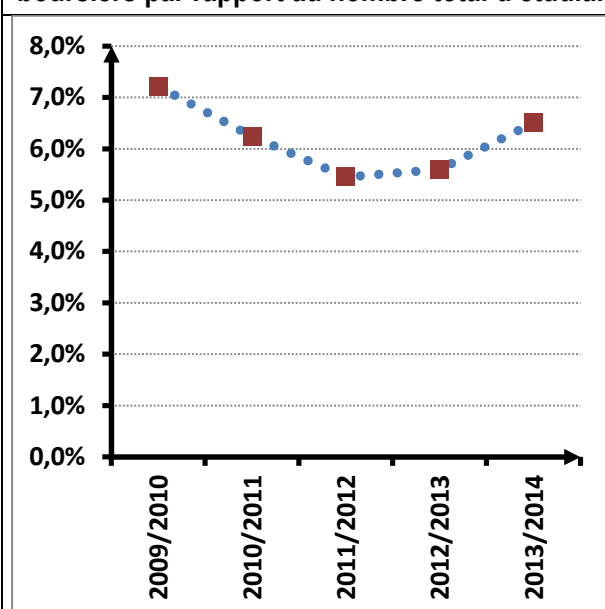


Tableau 14 : conditions requises pour bénéficier de la bourse :

- La bourse est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en première année ou au second et troisième cycle dans la mesure du contingent des bourses de l'année en cours.
- ✚ Etre de nationalité burkinabè ;
 - ✚ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
 - ✚ être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
 - ✚ ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
 - ✚ n'avoir pas plus de 22 ans à la rentrée en cours pour les nouveaux bacheliers, 26 ans pour les étudiants du second cycle et 28 ans pour ceux du troisième cycle ;
 - ✚ avoir la moyenne de 12/20 au 1^{er} tour du BAC pour les nouveaux bacheliers, la mention assez bien pour le second et troisième cycle ;
 - ✚ avoir déposé un dossier complet de demande de bourse ;
 - ✚ avoir un revenu des parents prévu par la grille du décret sur les bourses.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES

Points saillants

- Hausse soutenue de la proportion d'étudiants bénéficiaires de l'aide
- Croissance du montant alloué aux étudiants sous forme d'aide

Commentaire général

Au cours des cinq dernières années, on constate une croissance moyenne annuelle de 16,8 % du nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide.

En 2013/2014, environ 40 000 étudiants ont bénéficié de l'aide soit 34,7 % de filles. Cet effectif a progressé de 7,4 % par rapport à 2012/2013. Au total, un montant de 7 milliards environ a été alloué aux étudiants en 2013/2014 sous forme d'aide. Ce montant a connu une hausse de 25,3 % par rapport à 2012/2013.

En définitive, près de 50 % des étudiants inscrits dans les universités publiques ont bénéficié de l'aide financière en 2013/2014.

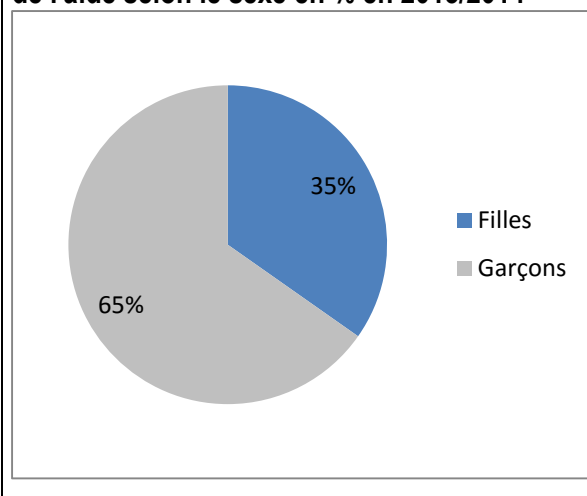
L'aide n'est accordée qu'aux étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics ou privés conventionnés.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES

Tableau 15 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

	Effectif 2013/2014	Proportion des filles	Evolution par rapport à 2012/2013		Evolution par rapport à 2009/2010		TAMA en %
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	40 067	34,7	2 770	7,4	18 573	86,4	16,8
Etudiants	81 314	32,1	7 038	9,5	30 148	58,9	12,3

Graphique 24 : Répartition des bénéficiaires de l'aide selon le sexe en % en 2013/2014



Graphique 25 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide (%)

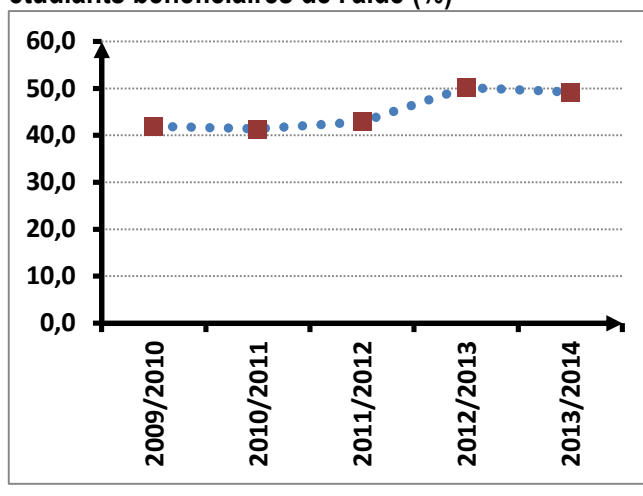


Tableau 16 : Conditions requises pour bénéficier de l'aide

L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence.

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du Baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être inscrit dans un établissement public d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✚ ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
- ✚ n'avoir pas plus de 25 ans à la rentrée en cours pour les étudiants de 1^{ère} année ;
- ✚ n'avoir jamais bénéficié d'un soutien de l'Etat auparavant et n'avoir jamais redoublé pour la troisième année
- ✚ ne pas être bénéficiaire d'une bourse ou du prêt d'études et n'avoir jamais bénéficié de l'aide ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.

L'aide n'est accordée qu'aux étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics ou privés conventionnés.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS

Points saillants

- Baisse continue de la proportion d'étudiants bénéficiaires de prêts
- Régression du montant alloué aux étudiants sous forme de prêts

Commentaire général

Au cours des cinq dernières années, on constate une croissance moyenne annuelle de 12,7 % du nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts.

En 2013/2014, environ 6 800 étudiants ont bénéficié du prêt soit 35,3 % de filles. Cet effectif a diminué de 11,5 % par rapport à 2012/2013. Au total, un montant de 1,5 milliards a été alloué aux étudiants en 2013/2014 sous forme de prêts. Ce montant a connu une baisse de 0,4 % par rapport à 2012/2013.

La part des étudiants inscrits dans les universités publiques bénéficiaires de prêts connaît une tendance décroissante sur les trois dernières années.

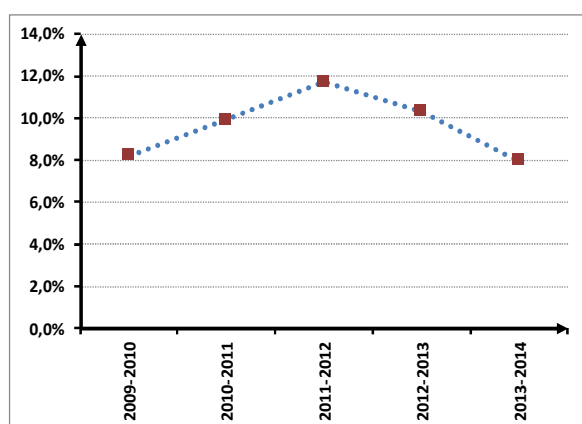
Le prêt n'est accordé qu'aux étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics ou privés conventionnés.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS

Tableau 17 : Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires du prêt

	Effectif 2013/2014	% Filles	Evolution par rapport 2012/2013 en %	Evolution par rapport 2009/2010 en %	TAMA en %
Prêts	6 780	35,3	-11,5	54,2	11,4
Etudiants	81 314	32,1	9,5	58,9	12,3

Graphique 26 : Evolution de la proportion des étudiants bénéficiaires du prêt



Graphique 27 : Etudiants bénéficiaires du prêt selon le sexe

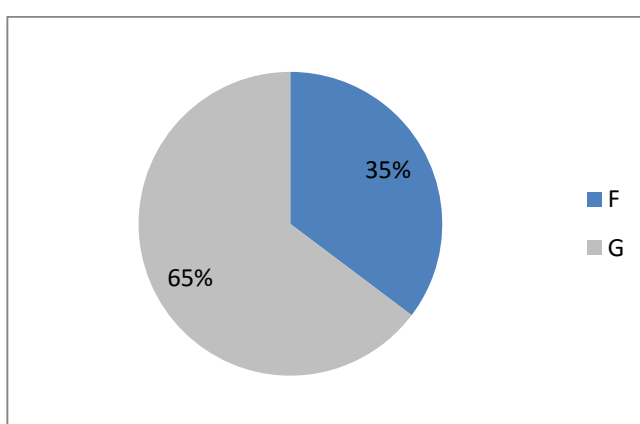


Tableau 18 : Conditions requises pour bénéficier de prêt

Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en 1^{ère} et 4^{ème} année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle :

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans un établissement public d'enseignement supérieur au Burkina ;
- ✚ n'avoir pas plus de 26 ans à la rentrée académique en cours pour les étudiants de 1^{ère} année ;
- ✚ être non boursier et ne pas être bénéficiaire de l'aide ;
- ✚ ne pas exercer un emploi et ne pas être inscrit au Service National de Développement (SND) ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande de prêt.

Le prêt n'est accordé qu'aux étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics ou privés conventionnés.

LOGEMENT

Points saillants

- Réduction des capacités d'accueil des cités universitaires
- Difficultés d'accès au logement étudiant

Commentaire général

Avec une capacité d'accueil d'environ 4 000 lits en 2013/2014, les cités ou résidences universitaires devraient accueillir près de 71 000 étudiants des universités et grandes écoles publiques et privées conventionnées ; ce qui correspond à un lit pour 18 étudiants (1). Cependant, il est à signaler que seuls les étudiants du public sont bénéficiaires du logement pour l'instant même s'il devrait être élargi au privé conventionné.

Entre 2012/2013 et 2013/2014, le ratio étudiants/lit est passé de 16 à 18, soit une régression de 2 points. Cette régression pourrait s'expliquer par la croissance de l'effectif des étudiants (11,5 %) conjuguée à la baisse des capacités d'accueil des cités universitaires (- 5,9 %).

De 2009/2010 à 2013/2014, les capacités d'hébergement des étudiants augmentent en moyenne de 5 % par an contre 11 % pour les effectifs des étudiants. Ainsi, les difficultés d'accès au logement étudiant demeurent.

En 2013/2014, les difficultés d'accès au logement étudiant se sont accentuées dans tous les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (CROU), avec des ratios étudiants/lit respectifs de 21, 17 et 12 à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou. Ce ratio était respectivement de 18, 13 et 10 pour lesdits CROU en 2012/2013.

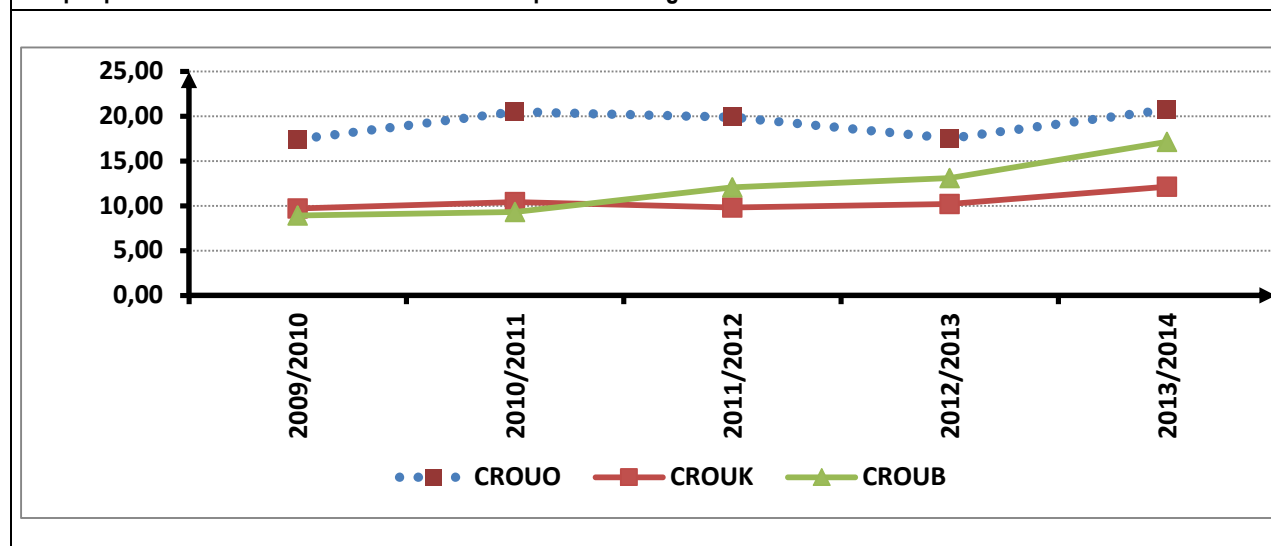
(1) le calcul des ratios tient compte des effectifs des étudiants du privé conventionné car selon les textes, ces derniers doivent bénéficier des œuvres sociales au même titre que les étudiants du public.

LOGEMENT

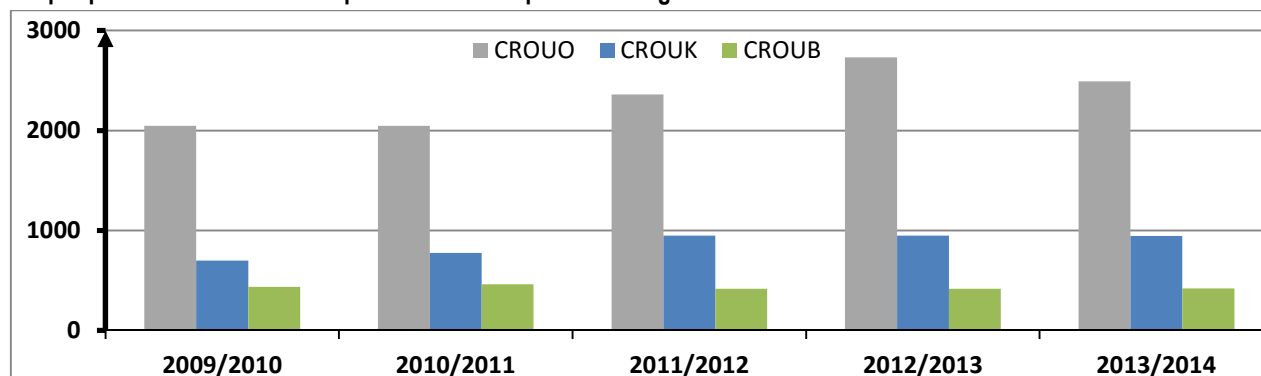
Tableau 19 : Capacité d'accueil par centre régional en 2013/2014

CROU	CAPACITE D'ACCUEIL DES CITES UNIVERSITAIRES	Effectif étudiants	Ratio étudiants / Lit	TAMA (%) entre 2009/2010 et 2013/2014	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants
CROUO	2 493	51 795	21	5	10
CROUK	945	11 483	12	8	14
CROUB	419	7 181	17	-1	17
ENSEMBLE	3 857	70 459	18	5	11

Graphique 28 : Evolution du Ratio étudiants / Lit par centre régional



Graphique 29 : Evolution des capacités d'accueil par centre régional



RESTAURATION

Points saillants

- 1 étudiant sur 5 est restauré par jour
- Augmentation des capacités d'accueil des restaurants
- Baisse du nombre de plats servis

Commentaire général

En 2013/2014, les 22 restaurants que comptent les centres régionaux des œuvres universitaires ont servi 8 298 620 plats contre 9 741 601 en 2012/2013, soit une baisse de 15 %.

Pour 70 459 étudiants inscrits dans les universités publiques et les établissements privés conventionnés, 13 831 sont restaurés par jour. La subvention de l'Etat demeure insuffisante. Entre 2010 et 2014 le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires enregistre une baisse moyenne annuelle de 0,3 %. Cependant, les effectifs des étudiants ont augmenté en moyenne de 11 % par an. Le nombre de plats servis par étudiant et par an (ratio plats/étudiant) est passé de 232 en 2009/2010 à 118 en 2013/2014, soit une régression de 114.

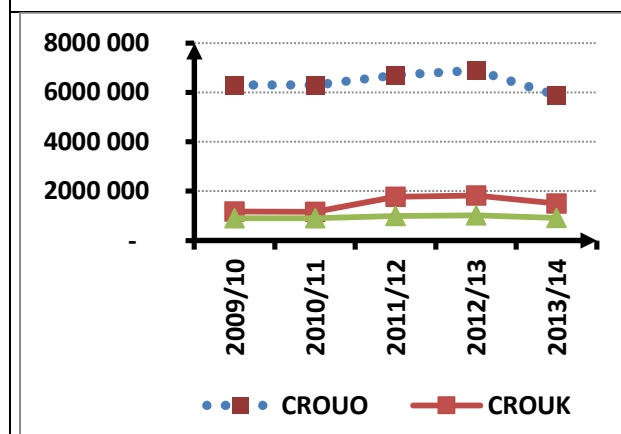
Pour ce qui est des capacités d'accueil, elles ont augmenté de 30 % entre 2012/2013 et 2013/2014. Cette augmentation pourrait s'expliquer par l'ouverture des restaurants universitaires dans les CUP de Dédougou, Fada N'Gourma et Ouahigouya. Toutefois, en 2013/2014 les capacités d'accueil des restaurants universitaires (6 180) demeurent insuffisantes au regard de l'effectif des étudiants (70 459).

RESTAURATION

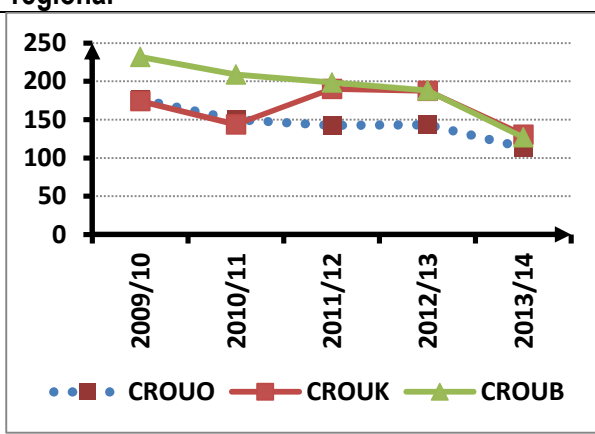
Tableau 20 : Situation de la restauration par Centre Régional en 2013/2014

CROU	Nombre de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nombre annuel de plats servis	Nombre étudiants	Ratio plats/étudiants par an	Nombre moyen d'étudiants restauré	Proportion d'étudiants restaurés
CROUO	11	4 480	5 886 856	51 795	114	9 811	19
CROUK	6	800	1 499 197	11 483	131	2 499	22
CROUB	5	900	912 567	7 181	127	1 521	21
TOTAL	22	6 180	8 298 6203	70 459	118	13 831	20

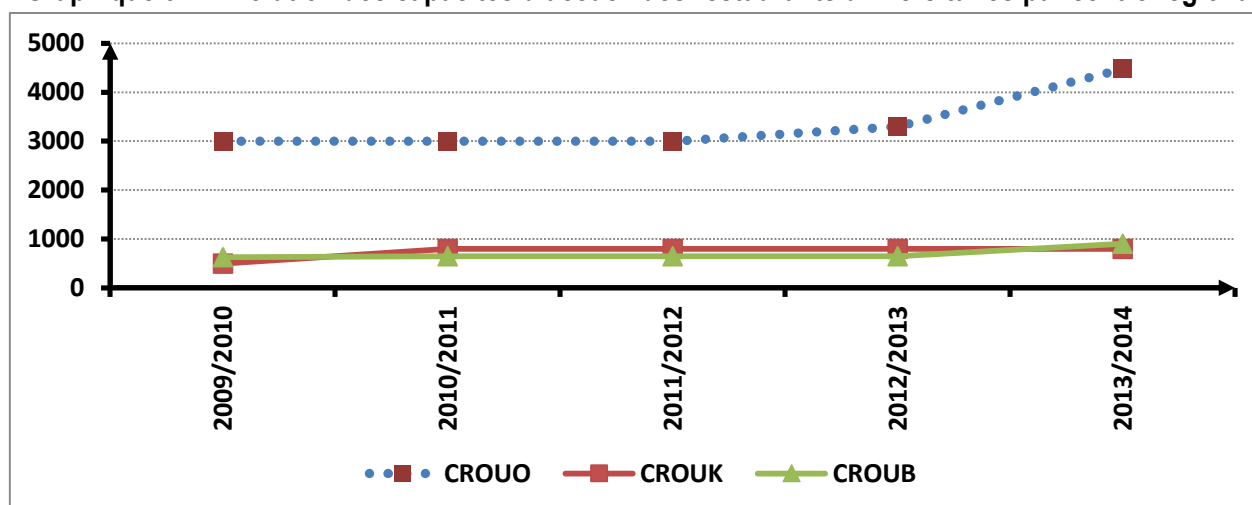
Graphique 30 : évolution du nombre de plats servis par centre régional



Graphique 31 : évolution du ratio plat/étudiant par an dans les restaurants universitaires par centre régional



Graphique 32 : Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional



TRANSPORT UNIVERSITAIRE

Points saillants

- Insuffisance de l'offre de transport
- Baisse du nombre d'étudiants transportés

Commentaire général

En 2013/2014, la convention entre le CENOU et la SOTRACO pour le transport des étudiants de Ouagadougou n'a pas été renouvelée, tandis qu'à Bobo-Dioulasso, la location de cars privés a permis de renforcer le transport des étudiants. Le nombre d'étudiants transportés par jour est de 1 600 pour l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso. Ce nombre est en baisse par rapport à celui de 2012/2013 soit une régression de 36 %.

Contrairement à la restauration subventionnée par l'Etat, le transport des étudiants est alimenté par le budget du CENOU. En 2013/2014, la prise en charge du transport des étudiants à Bobo-Dioulasso a coûté environ 268 millions. Cette dépense est en baisse par rapport à celle de l'année précédente où elle était d'environ 390 millions pour 2 500 étudiants transportés.

De 2009/2010 à 2013/2014, le coût du transport des étudiants a diminué en moyenne de 6,9 % par an. Le nombre d'étudiants transportés a également baissé en moyenne de 5,4 %. La location de 8 cars avec les sociétés de transport privées coûte en moyenne 893 000 F CFA /jour soit une dépense annuelle de 268 000 000 F CFA.

Malgré ces efforts consentis, l'offre du transport reste insuffisante au regard de l'absence de cars spécifiques pour les étudiants des autres universités en dehors de l'UPB.

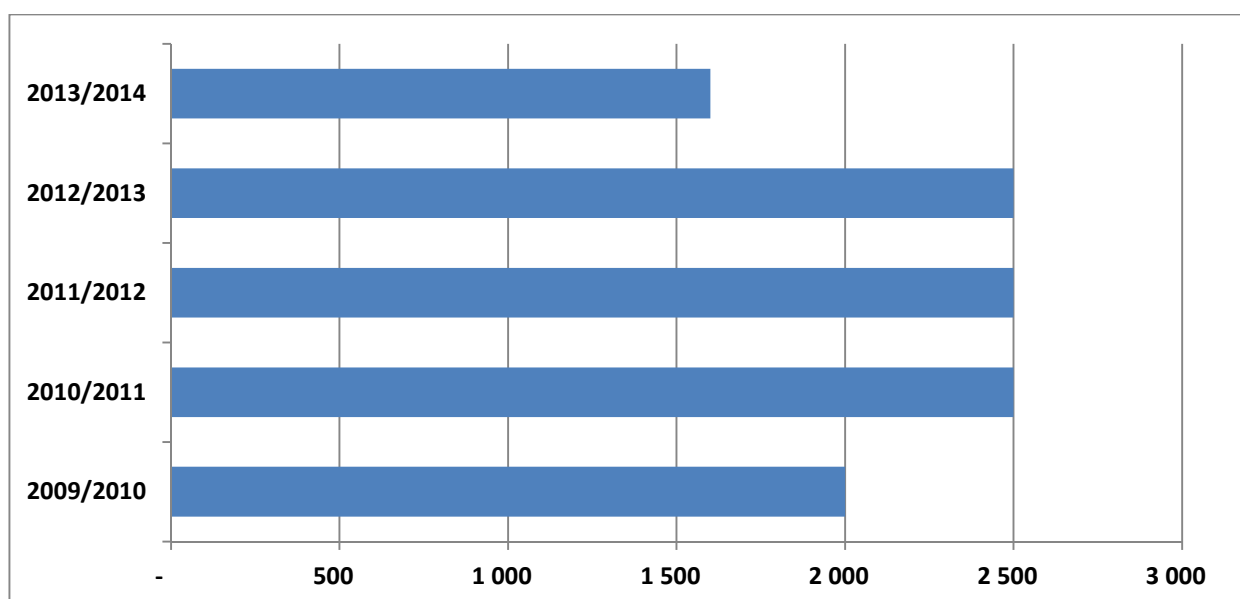
La mise en œuvre du projet d'acquisition de 135 bus au profit des universités et grandes écoles publiques du Burkina Faso pourrait contribuer à résoudre ce problème.

TRANSPORT UNIVERSITAIRE

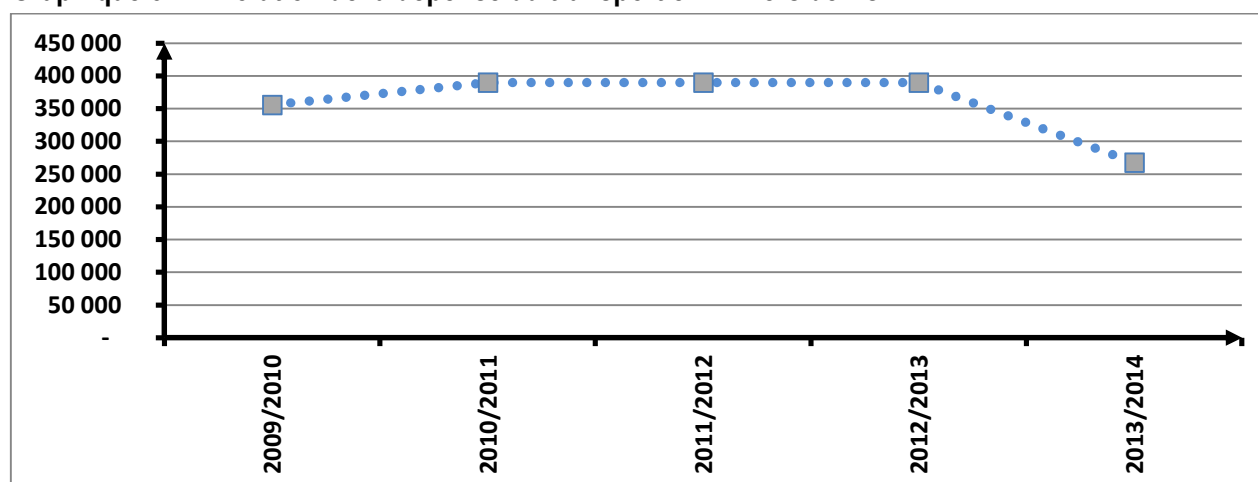
Tableau 21 : Evolution du nombre d'étudiants transportés et dépenses de transport du CENOU

Année	Nombre d'étudiants transportés	Dépenses
2009/2010	2 000	355 962 872
2010/2011	2 500	390 000 000
2011/2012	2 500	390 000 000
2012/2013	2 500	390 000 000
2013/2014	1 600	267 888 888
TAMA (%)	-5,4	-6,9

Graphique 33: Evolution du nombre d'étudiants transportés



Graphique 34 : Évolution de la dépense du transport en milliers de FCFA



SANTE

Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB
- Disparité des adhésions à la MUNASEB selon les centres régionaux

Commentaire général

En 2013/2014, l'adhésion des étudiants à la mutuelle nationale de santé des étudiants du Burkina Faso (MUNASEB) est faible. En effet, 2 472 étudiants sur un effectif de 70 459, soit 3,5 % des étudiants des universités et des grandes écoles publiques et privées conventionnées ont adhéré à la MUNASEB.

Entre 2012/2013 et 2013/2014, le nombre d'adhérents a progressé de 7,9 %. Cependant, on enregistre une baisse de 28,4 % des mutualistes au centre régional de Koudougou pour la même période.

En 2013/2014, le CROU de Koudougou enregistre le plus faible taux d'adhésion (0,5 %).

De 2009/2010 à 2013/2014, l'accroissement moyen annuel des mutualistes est de 11 %. Par ailleurs, cet accroissement est plus significatif dans le CROU de Bobo-Dioulasso (49 %) et plus faible dans celui de Ouagadougou (9 %).

Le montant annuel de la subvention allouée à la MUNASEB est de 150 500 000 F CFA, soit une subvention de 60 881 F CFA par adhérent.

SANTE

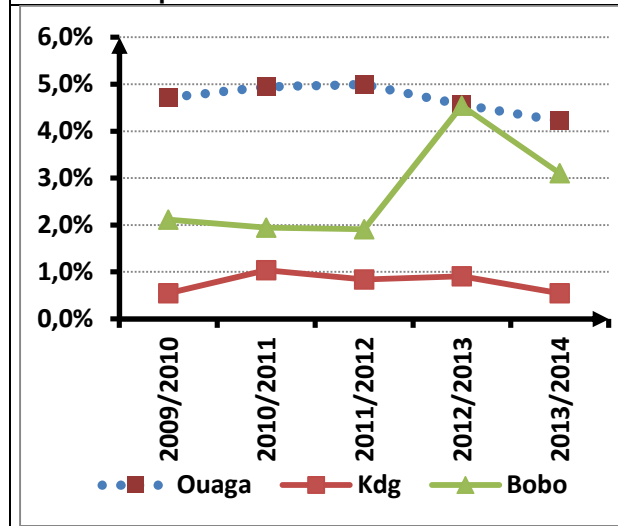
Tableau 22 : Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Universités	Nombre d'étudiants	Nombre de mutualistes	% étudiants mutualistes	TAMA (%) de 2009/2010 à 2013/2014
CROUO	51 795	2 186	4,2	9
CROUB	7 181	223	3,1	49
CROUK	11 483	63	0,5	14
TOTAL	70 459	2 472	3,5	11

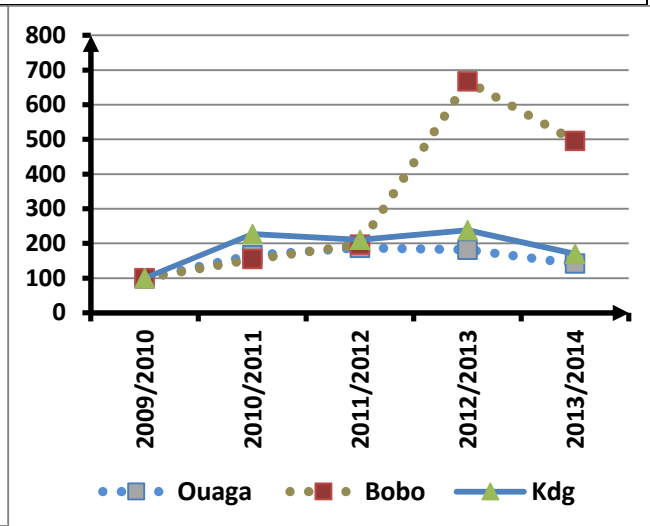
Tableau 23 : Variation des adhésions à la mutuelle de santé universitaire

CROU	2012/2013	2013/2014	Variation (%) entre 2012/2013 et 2013/2014
Ouagadougou	1 996	2 186	9,5
Bobo-Dioulasso	207	223	7,7
Koudougou	88	63	-28,4
Total	2 291	2 472	7,9

Graphique 35 : Evolution de la proportion des adhérents par CROU



Graphique 36 : Evolution de l'indice base 100 en 2010 du nombre de mutualistes



ACTION SOCIALE

Points saillants

- Baisse du nombre de demandes d'aide sociale
- Faible couverture sociale

Commentaire général

Le service de l'action sociale du CENOU octroie une aide financière ponctuelle aux étudiants en situation particulièrement difficile ou de détresse (accident, handicap, vol, sinistre, etc.) à travers le Fond de Secours Universitaire (FSU).

En 2013/2014, sur 69 demandes d'aide sociale, 51 ont eu une réponse favorable, soit un taux de satisfaction de 73,9 %. Le taux de satisfaction selon le sexe est de 72,2 % pour les filles et de 74,5 % pour les garçons.

Entre 2012/2013 et 2013/2014, le nombre de dossiers déposés a fortement régressé. En effet, il est passé de 669 dossiers à 69, soit une baisse de 89,7 %. Parallèlement, le nombre d'aides octroyées est passé de 321 à 51, soit une baisse de 84,1 %. Cette forte baisse pourrait s'expliquer entre autres par une méconnaissance de l'existence du service de l'action sociale par les étudiants et la lourdeur administrative dans le processus d'octroi de l'aide sociale.

De 2009/2010 à 2012/2013, la hausse du nombre de demandes d'aide sociale s'expliquerait en partie par la crise ivoirienne qui a drainé un flux important de nouveaux étudiants en provenance de la Côte d'Ivoire.

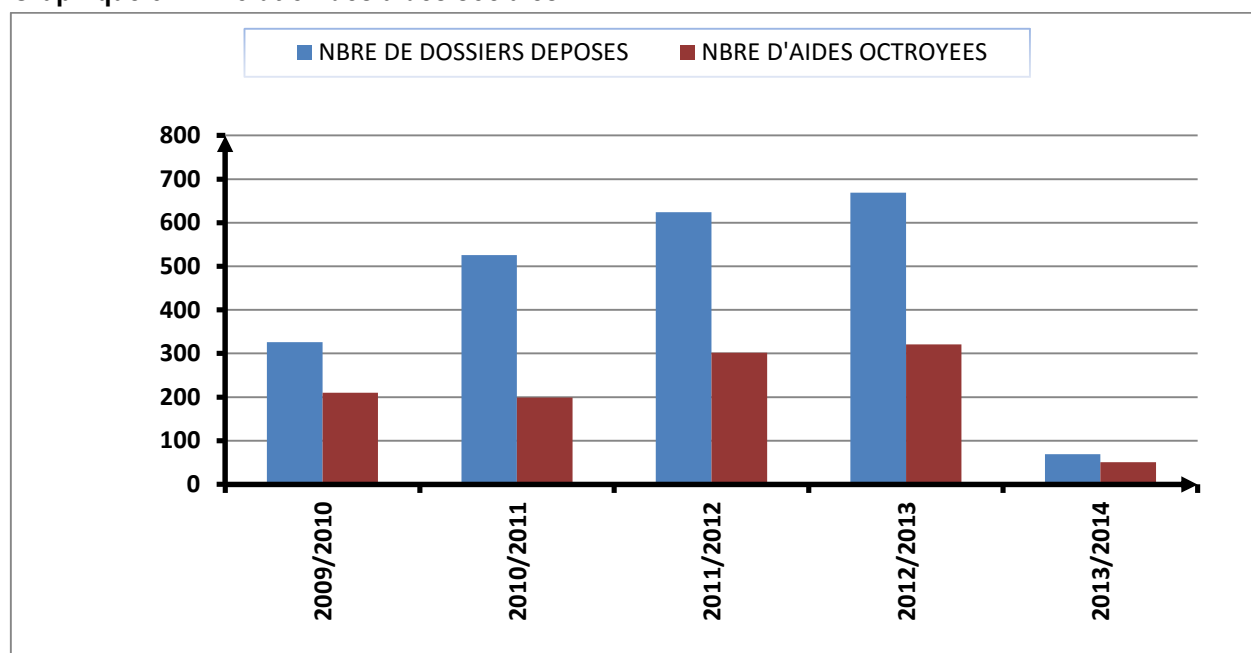
De 2009/2010 à 2013/2014, le nombre de demandes d'aide sociale a régressé en moyenne de 32,2 % par an et celui des aides octroyées de 29,8 %. Sur la même période, le taux de satisfaction des sollicitations d'assistance ou d'aide oscille entre 64,4 % et 73,9 %.

AIDE SOCIALE

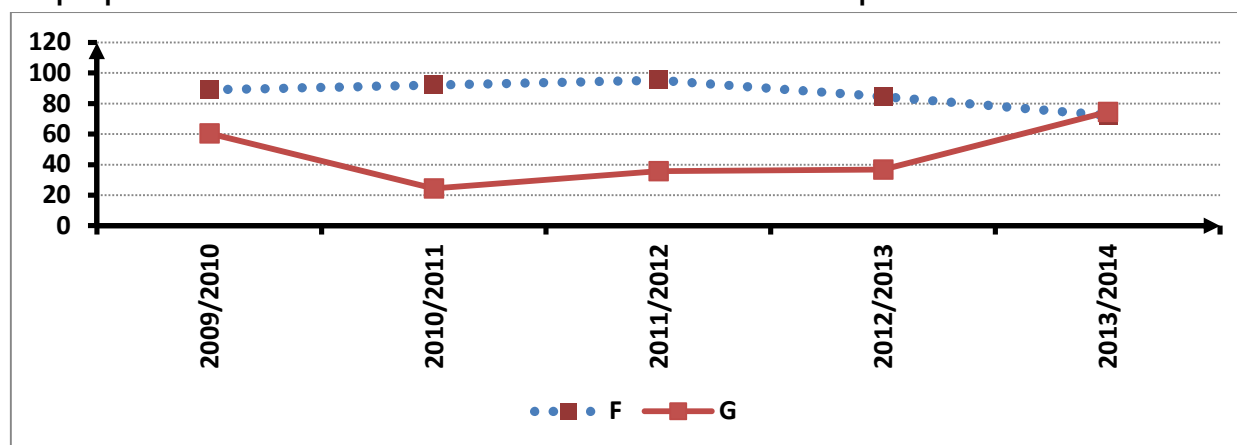
Tableau 24 : Situation des aides sociales par sexe en 2013/2014


Sexe	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées
F	18	13	72,2
G	51	38	74,5
T	69	51	73,9

Graphique 37 : Evolution des aides sociales



Graphique 38 : Evolution du taux de satisfaction des aides sociales par sexe





Partie V: Efficience du supérieur

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Régression du nombre de diplômés
- Forte proportion des sortants diplômés du public
- Disparité selon les domaines.

Commentaire général

En 2012/2013, sur 45 390 étudiants inscrits disposant au moins d'un diplôme supérieur, on compte 14 980 diplômés soit 33,0 % de réussite. Il en ressort que les étudiants de sexe féminin représentent 32,4 %. Le nombre de diplômés des fins de cycle est en régression de 7,3 % par rapport à celui de l'année précédente.

Par ailleurs, le nombre des sortants diplômés se réduit au fur et à mesure que l'on progresse dans les niveaux d'études.

Selon le statut, la proportion des diplômés de l'enseignement supérieur du public est supérieure à celle du privé. En effet, les diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur ne représentent que 32,9 % des impétrants. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les étudiants du public sont plus nombreux que ceux du privé. Toutefois, entre 2009/2010 et 2013/2014, le TAMA des sortants diplômés du privé (33,0 %) est plus élevé que celui du public (6,8 %).

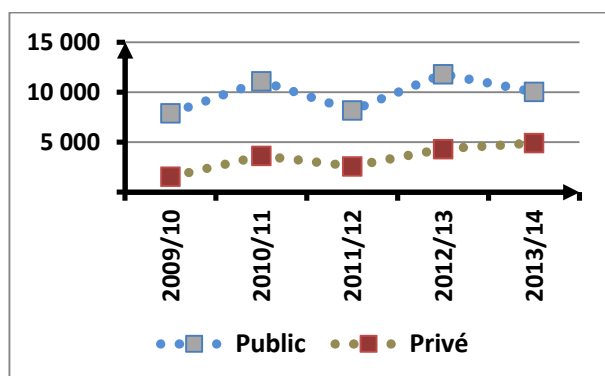
La répartition des sortants diplômés par domaine d'études révèle des disparités. En effet, le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit est le plus représenté avec 56,4 % tandis que et le moins représenté est la Santé et Protection sociale (2,0 %).

SORTANTS DIPLOMES

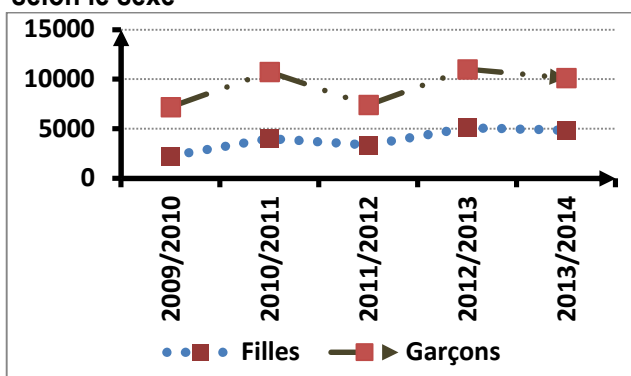
Tableau 25 : Nombre de diplômés tous cycles confondus

Niveau en 2013/2014				Evolution en % par rapport à 2012/2013
Nombre de diplômés	14 980	Proportion des filles	Proportion du privé	
		32,4	32,9	-7,3

Graphique 38 : Evolution des sortants diplômés par statut



Graphique 39 : Evolution des sortants diplômés selon le sexe



Graphique 40 : Evolution des sortants diplômés par niveau

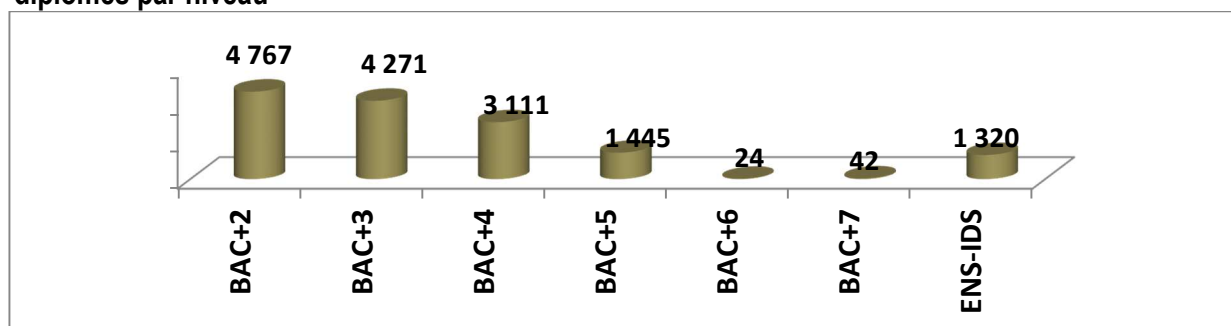


Tableau 26 : Répartition des sortants diplômés par domaine d'études

DOMAINE	Total 2013/14	Proportion par domaine (%)	filles	Evolution par rapport 2012/2013 (%)
AGRICULTURE	307	2,0	21,2	145,6
EDUCATION	1 320	8,8	17,3	23,6
INGENERIE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET PRODUCTION	837	5,6	19,0	-38,3
LETTRES ET ARTS	1 753	11,7	43,0	2,7
SANTE ET PROTECTION SOCIALE	299	2,0	41,1	16,3
SCIENCES	1 545	10,3	20,9	4,5
SCIENCES SOCIALES, COMMERCE ET DROIT	8 451	56,4	36,4	-15,5
SERVICES	468	3,1	26,6	190,7
TOTAL	14 980	100,00	32,4	-7,3

EFFICACITE INTERNE

Points saillants

- Faible proportion de redoublement dans le privé
- Fort pourcentage de redoublement en Droit

Commentaire général

L'enseignement supérieur est caractérisé par une proportion de redoublement de 15,1 % en 2013/2014. Cette proportion a connu une hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à l'année académique 2012/2013. Le redoublement dans les instituts privés est moins élevé qu'au public. Ainsi le pourcentage des redoublants du privé représente 3,4 % de son effectif tandis qu'il est de 18,2 % dans les instituts publics.

D'une manière générale, la situation du redoublement devient presque inexistante lorsqu'on passe de la 1^{ère} à la 5^{ème} année dans le privé. Dans le public, ces proportions sont passées de 19,7 % à 16,1 % dans les trois premiers niveaux avant de connaître une hausse de 21,4 % en 4^{ème} année. Il est à noter que le redoublement est presque inexistant au troisième cycle. Ainsi, il est de 0,9 % en 5^{ème} année, de 1,7 % en 6^{ème} année et nul en 7^{ème} et 8^{ème} années.

Selon les domaines d'études, la proportion des redoublants varie entre 0,6 % et 20,9 %. Les plus fortes proportions de redoublement sont notables dans les domaines d'études «*Sciences sociales, Commerce et Droit*» et «*Lettres et Arts*» tandis que les plus faibles sont enregistrées dans les domaines «*Santé et Protection sociale* » et «*Education*».

En ce qui concerne les filières de formation, le redoublement varie entre 0 % et 52,1 % dans les instituts publics de l'enseignement supérieur. En effet, les cinq filières qui enregistrent les proportions de redoublement les plus élevés sont le Droit (52,1 %), l'Anglais (41,8 %), les Mathématiques (34,9 %), l'Economie (34,7 %) et la Philosophie (36,5 %).

EFFICACITE INTERNE

Graphique 41 : Proportion des redoublants du supérieur par niveau en 2013/2014

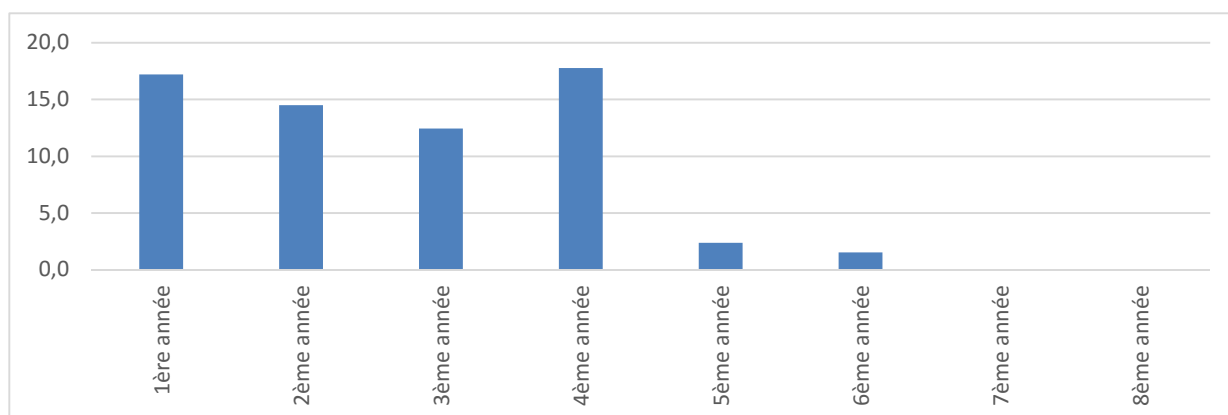


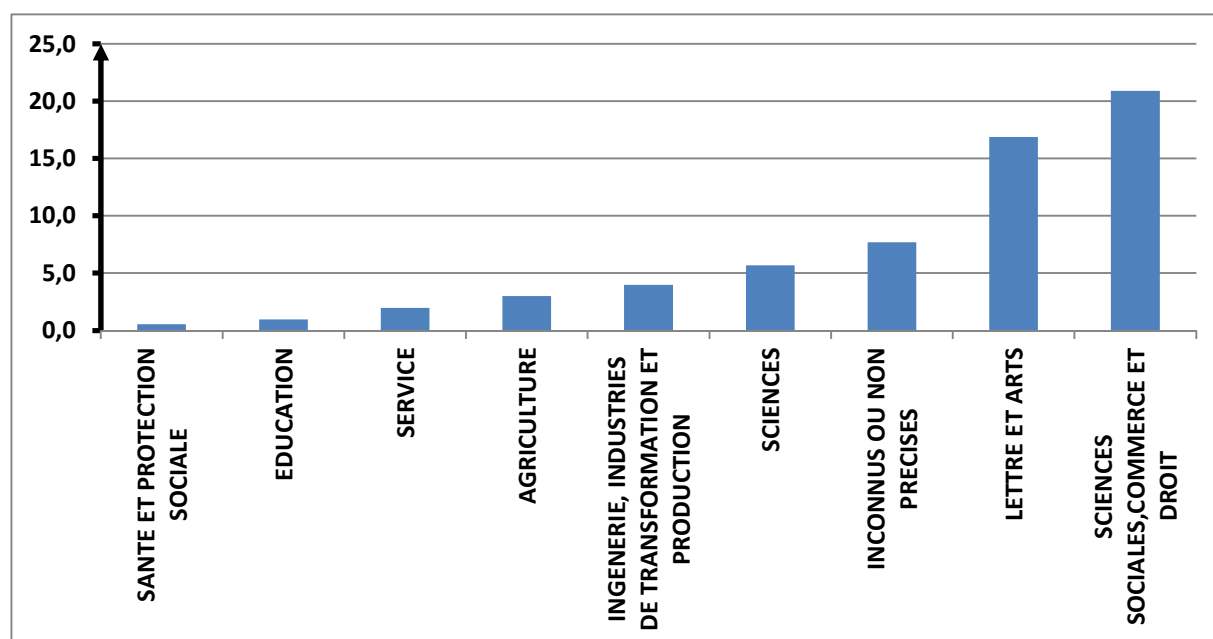
Tableau 27 : Proportion des redoublants des UFR ou Instituts du Public

	effectifs	red	2013/2014	2012/2013
			Proportion	
1ère ann	27 770	5 467	19,7	18,1
2ème ann	16 122	2 851	17,7	16,9
3ème ann	10 362	1 664	16,1	10,6
4ème ann	7 664	1 643	21,4	17,9
5ème ann	1 031	9	0,9	3,7
6ème ann	584	10	1,7	27,2
7ème ann	352		0,0	1,2
8ème ann	57		0,0	0,0
Total	63 942	11 644	18,2	16,7

Tableau 28 : Proportion des redoublants des instituts du Privé

	effectifs	red	2013/2014	2012/2013
			Proportion	
1ère ann	5 439	246	4,5	1,8
2ème ann	4 373	121	2,8	0,4
3ème ann	3 757	91	2,4	0,2
4ème ann	2 058	84	4,1	1,1
5ème ann	1 590	53	3,3	0,5
6ème ann	71		0,0	0,0
7ème ann	54		0,0	0,0
8ème ann	30		0,0	0,0
Total	17 372	595	3,4	1,0

Graphique 42 : Pourcentage de redoublants par domaine d'études en 2013/2014



ANNEXES

GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITION

Scolarisation, accès, équité et mobilité	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	C'est le nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année t.
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (nationaux, non nationaux)
Part des différents types de bacheliers inscrits dans les filières scientifiques	
Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100,000 habitants
Définition	Le nombre d'étudiants sur 100,000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
Sexe Ratio étudiants	
Indicateur	
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'études, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.
Efficacité interne	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe
Définition	Le rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité interne de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention du DUT
Voir, Taux de réussite aux examens du BTS, selon le sexe	
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bacheliers
Objet	Mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiants inscrit en première année de la même génération
Sources des données	Scolarité des universités
Type de désagrégation	Selon le type de BAC
Ressources, coût et dépenses	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	L'ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.

Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAAF, ministère de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
Infrastructures et œuvres universitaires	
Indicateur	Ratio lit / étudiant
Définition	C'est le rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)